

L'ŒIL DE LA POLICE



Publication nationale

Un Drame de la Montagne

Hebdomadaire



L'époque des vacances marque le départ de tous les passionnés de la montagne vers les cimes neigeuses des Alpes ou des Pyrénées. Chaque année, du reste, beaucoup s'en vont qui ne reviennent pas.
(Lire la suite page 2).

Une mort horrible



Une domestique, âgée de 23 ans, au service d'un cultivateur de Sivry-le Comtal, avait été chargée de conduire une vache au pâturage. Pour la mieux tenir, elle commença la fatale imprudence d'attacher la corde autour de son corps. Mais, soudain, l'animal, excité par les aboiements d'un chien, prit une course folle, entraînant sa conductrice, dont les vêtements restèrent bientôt accrochés aux ronces.

Reliée dans un état lamentable et transportée au domicile de son maître, la malheureuse jeune fille ne tarda pas à expirer.

UN DRAME DE LA MONTAGNE

(Suite)

La semaine dernière, un accident qui aurait pu être terrible s'est produit près de la Mer de glace. Par bonheur, le drame eut un dénouement moins tragique.

En revenant, par les ponts qui longent la Mer de glace, d'une excursion au Jardin, où ils étaient accompagnés du guide Charlet Hubert, de Chamonix, un alpiniste un publiciste, et un homme de lettres entendirent soudain des appels à l'aide.

Deux excursionnistes s'étant aventurés au sommet, sans guide, avaient glissé dans une cheminée. L'un d'eux était tombé à cheval sur un roc, ce qui arrêta sa chute, tandis que l'autre avait pu s'agripper à une saillie du rocher. Ils se trouvaient dans cette position depuis une heure déjà, quand leurs appels furent entendus par nos excursionnistes.

Le guide Charlet, avisant un voyageur qui descendait le mont Anvers avec le guide Aniez et un autre guide de Pralognan (Savoie), alla réclamer leur aide pour tirer du danger les alpinistes imprudents. Après plus d'une heure d'efforts inouïs, il fut possible aux trois guides de les atteindre et de les descendre, en deux cordées, le long de la cheminée rendue encore plus difficile par le fait qu'elle était garnie d'herbe dans le bas. De leur propre aveu, le rescapés auraient pu tenir dix minutes de plus. Épuisés, ils allaient lâcher prise et, en roulant dans l'abîme, se seraient infailliblement tués.

Après avoir exprimé toute leur gratitude aux trois guides, les rescapés reprurent le chemin du mont Anvers et de Chamonix.

Un rescapé

En gare de Rochefort, un roulier traversait la voie pour se rendre sur un quai voisin. Pour se protéger de la pluie, il avait mis sur sa tête un vieux sac, ce qui l'empêcha de voir et d'entendre un train qui entra en gare au même instant, venant de Marennes.

Malgré les efforts du mécanicien pour bloquer ses freins, la machine tamponna le roulier, qui, par une chance extraordinaire, tomba entre les deux rails, ce qui le sauva. La locomotive et le convoi passèrent au-dessus de lui, et lorsqu'on le releva aussitôt après, il ne portait que des contusions à la hanche et des écorchures au visage, conséquences du tamponnement et de sa chute. Il en sera quitte pour quelques jours de repos.

L'équipée de deux enfants

Un armurier de la rue de Paris, à Lille, voyait entrer dans son magasin deux gamins, paraissant âgés de dix à onze ans, qui lui remirent une lettre signée d'un gardien de la prison de Loos lui demandant de remettre deux revolvers et étuis, et deux cents cartouches.

Surtout, disait la lettre, empaquetez bien

les armes, pour que les gamins ne commettent pas d'imprudences.

Très surpris et craignant une mystification, l'armurier conduisit les deux gamins devant le chef de la Sûreté, qui interrogea ces enfants et parvint à leur faire avouer que l'un d'eux, dont les parents habitent Haubourdin, leur avait soustrait une somme de deux cents francs.

Ils avouèrent avoir écrit eux-mêmes la lettre et l'avoir signée du nom d'un gardien de Loos qu'ils connaissaient; ils voulaient avec les revolvers tirer des moineaux.

Les parents des deux fugitifs furent avisés téléphoniquement de ces faits et vinrent rechercher leur progéniture à qui ils administrèrent, dans les bureaux de la Sûreté, une magistrale correction qui fera époque dans les souvenirs des deux gamins.

L'île des imbéciles

En Danemark, où l'assistance sociale a atteint un haut degré de perfectionnement, la société de l'assistance aux imbéciles pathologiques va procéder à une curieuse expérience.

Elle a acheté l'île de Livoe, située dans le fjord de Lim, et va y construire une salle pour les hommes faibles d'esprit, affligés de penchants nuisibles à la société ou atteints de la manie du vagabondage et, en général, pour les malades d'esprit qu'on doit aujourd'hui enfermer pour des raisons de sécurité publique et qui devraient, en réalité, jouir d'une grande liberté de mouvement.

Sur l'île de Livoe, les malades jouiront d'une existence plus libre et plus naturelle et ceux atteints de la manie du vagabondage pourront s'y adonner librement, car ils disposeront de 350 hectares de superficie de l'île et ils ne pourront pas en sortir.

Bien entendu, on fournira aux internés l'occasion de travailler et ils pourront se livrer à des occupations aux champs ou dans la forêt, dans une tuilerie ou une tourbière.

On attend d'heureux résultats de cette curieuse expérience.

Deux sauveteurs de treize ans

M. Natier, loueur de voitures à Soissons, tomba accidentellement dans l'Aisne, près du pont de Saint-Vaast.

A ce moment, le jeune Lucien Fauconnier, âgé de 13 ans et demi, mousse à bord d'un bateau amarré dans le port, s'aperçut des efforts désespérés de M. Natier qui, bien que bon nageur, allait disparaître.

L'enfant sauta aussitôt dans une barque et se dirigea vers M. Natier, qu'il put saisir par une main, qui seule sortait encore de l'eau.

Lucien Fauconnier, à force d'énergie et au risque de tomber également dans l'eau, réussit à maintenir et ensuite à retirer de l'Aisne M. Natier, qui fut transporté au magasin de la navigation, où de ses blessures il se rétablit.

Deux frères, René et Yves Riou, âgés de quinze et douze ans, prenaient un bain dans la rivière l'Aber, près du passage de la Corde, à Taulé Henvic, quand soudain Yves coula à pic et disparut. Son frère poussa des cris d'appel et plongea pour retrouver le disparu. Ses efforts furent vains et il allait lui-même couler quand le jeune Mazé, âgé de treize ans, qui avait compris le drame, sauta dans un anot pour se porter au secours des deux frères. D'autres personnes accoururent en aide; mais leurs efforts demeurèrent sans résultat. Le jeune Mazé fut

LE MARIAGE DU CAMBRIOLEUR

La semaine dernière, une jeune femme de vingt-cinq ans, belle fille s'il en fut, s'est mariée avec un bandit condamné à la rélégalion.

Le mariage a été célébré, à onze heures, à la mairie du quatorzième arrondissement. Les conjoints étaient d'une part Jean Cortier, mécanicien, 42, rue de la Santé — c'est-à-dire à la prison — et de l'autre Mlle Blanche B., artiste lyrique.

Jean Cortier n'est autre que ce cambrioleur masqué qui, à Bry-sur-Marne, tenta d'étrangler une rentière, Mme Hubmann. En attendant d'être jugé pour ce méfait, en octobre prochain, le bandit comparait récemment devant les assises de la Seine pour une autre tentative de cambriolage commise, dans la nuit du 2 au 3 mars, rue de Beaune. Celle-ci lui a valu huit années de travaux forcés et la rélégalion.

Avant son arrestation, Cortier aimait Mlle B., sa cousine germaine, qui, on le voit, lui a conservé sa fidélité. Il a obtenu l'autorisation de quitter sa prison pour quelques heures afin de convoler en justes noces.

Un taxi-auto l'amena donc à la mairie, en compagnie de quatre agents de la Sûreté, les témoins de chaque futur époux. Par mesure de précaution — car on connaît l'audace du gaillard — on avait mis la « cabriolette » aux mains du fiancé, de sorte qu'il lui était impossible de tenter de s'évader.

Mlle Blanche B., portant élégamment une toilette grise, le visage recouvert d'une épaisse voilette blanche, attendait, seule, celui qui allait être son mari dans la salle des mariages.

La cérémonie n'a duré que quelques minutes. Au dehors, un public nombreux et intrigué attendait la sortie des mariés. Ceux-ci montèrent ensemble dans l'auto, toujours accompagnés des policiers, et la voiture fila vers la Conciergerie.

La nouvelle épouse a regagné tranquillement son logis, dans l'après-midi. Comme une personne de son entourage paraissait s'étonner quelque peu de cette union, Mme Cortier eut une lueur de gaieté dans ses grands yeux noirs et répondit ce mot charmant :

— Que voulez-vous ? Je l'aime...

enfin assez heureux pour repêcher René Riou, qui allait succomber; quant à Yves Riou, il a été impossible de le retrouver, et ce n'est que dans la nuit que son cadavre a été découvert, sur la berge, horriblement déchiqueté par les crabes.

Le jeune Mazé, quoique âgé seulement de treize ans, est déjà un héros de la mer. Il est en effet titulaire d'un diplôme de sauvetage et d'une lettre de félicitation du ministre de la marine pour deux autres exploits qu'il a accomplis l'année dernière. Mazé, qui est le fils d'un quartier-maître des équipages de la flotte, est l'aîné d'une famille de sept enfants.

Applaudies pour homicide

L'Amérique soutient sa réputation... Deux charmantes jeunes filles, invitées chez elles le propriétaire d'un hôtel. A peine noté l'homme, fort heureux de cette aubaine, eut-il pénétré dans la demeure de ses hôtes, que chacune d'elles le régala d'un coup de revolver, ce qui lui valut un séjour prolongé à l'hôpital.

Arrêtées pour cet exploit, les jeunes filles déclarèrent avoir agi de la sorte pour punir l'homme de sa cour par trop assidue qu'elles avaient jugée offensante pour leur vertu.

Mises en liberté provisoire sous caution, nos héroïnes en profitèrent aussitôt pour accepter les offres d'un impresario, habile à saisir les bonnes occasions. Elles apparurent vêtues avec la dernière élégance sur la scène d'un théâtre, et se mirent à débiter des chansonnettes légères. On les couvrit d'applaudissements enthousiastes; on les invita chaleureusement à parler.

Sans se faire prier, elles racontèrent tout au long comme elles avaient « châté » le cavalier par trop entreprenant.

CONCOURS N° 36 (6 Series).

TITI, LE VOLEUR DE CHIENS

TROISIÈME SÉRIE (Voir la notice page 11)



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Une magnifique boîte de couverts comprenant : 12 couverts de table, 12 couteaux de table, 12 cuillères à dessert, 12 cuillères à café, une louche et un service à découper. — 2^e Prix : Un très artistique porte-cigares Lou s XVI avec 10 boules d'allumettes dans un écrin. — 3^e et 4^e Prix : Une très belle garniture châteauesque

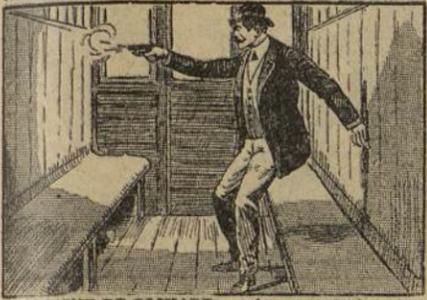
composée de 1 glace, 1 boîte à poudre, un carnet, dans un écrin. — Du 5^e au 14^e Prix : Un très joli cadre à photographie pour carte-à-bum. — Du 15^e au 24^e Prix : Un ravissant vide-poche en porcelaine C p nhague. — Du 25^e au 34^e Prix : Un charmant porte-allumettes Jupiter. — Du 35^e au 62^e Prix : Une élégante étagère à chapeau. — Du 63^e au 66^e Prix : Un porte-cigare en oncur. — Du 67^e au 100^e Prix : Une délicieuse broche.



DE LA POLICE DANS PARIS

BRÛLÉE VIVE. — Une infirmière de l'hôpital Lariboisière préparait son repas du soir, sur un réchaud à alcool, qui fit brusquement explosion.

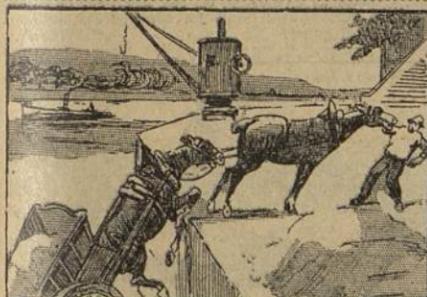
Aux hurlements de douleur de l'infirmière, des voisins accoururent et lui portèrent secours ; mais l'infortunée était couverte d'atroces brûlures et c'est dans un état désespéré qu'elle a été transportée à l'hôpital où elle est employée. (XVIII^e Arr.)



FANTAISIE DE POCHARD. — Au moment où un train arrivait à la station de Denfert, plusieurs détonations retentirent. Les employés accoururent. Dans un wagon, un individu tirait des coups de revolver dans le cloisonnement. Les voyageurs du compartiment voisin, par miracle, ne furent pas atteints. Le tireur, qui était en état d'ivresse, prétendait avoir voulu tirer les moines. (XIV^e Arr.)



TRAGIQUE SUICIDE. — Des voyageurs sortant de la gare du Nord quand, dans la salle des Païens, en face de la salle d'attente, un jeune homme s'arrêta brusquement, se mit à lire dans un livre, se tacha le visage avec son chapeau, son faux-col, son parapluie et un paletot de lettres de femmes et se tira un coup de revolver à la tempe droite. Ce suicide est attribué à des chagrins d'amour. (X^e Arr.)



UN AFFAIRE DANS LA SEINE. — Occupé à charger un tombereau sur le quai de Seine, un charrier voulut faire reculer son attelage. Mais les chevaux glissèrent et, entraînés par leur charge, tombèrent dans le fleuve. Le charrier saisit alors le cheval de tête et tenta de le hisser. Mais l'animal affola le moment cruciallement à la main. Les pompiers après s'être retirés les deux animaux. Mais tous deux étaient morts. (XIV^e Arr.)

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour inédit

Par Daniel BOVIGNY

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII

LE PÈRE « LA CANDEUR » (Suite.)

Redressant alors son torse trapu, et levant les yeux au plafond, il ajouta :

— Dieu, qui nous entend, vous bénit du haut du ciel. La prière, l'amour du Seigneur, la foi, voilà les seuls remèdes aux souffrances d'ici-bas... La religion, voilà l'unique régénérateur des âmes contaminées par les passions humaines. Dieu, qui est la justice idéale, saura vous faciliter la découverte de l'enfant fourvoyée, car c'est lui qui vous a inspiré une aussi sainte détermination. Au nom du Tout-Puissant, mes enfants, je vous bénis !

Les deux misérables se levèrent, et, prenant un air pieusement recueilli, courbèrent la tête devant le geste sacré du prêtre.

— Avant de vous quitter, dit celui-ci, non sans quelque émotion, permettez-moi de vous demander une faveur...

— Elle est accordée d'avance, s'écria Léonard en souriant.

— Voyez-vous un empêchement à ce que je joigne mes efforts aux vôtres, quand sonnera, pour votre filleule l'heure de la pénitence.

— Oh ! monsieur l'abbé, fit Yvonne, joyeuse, vous consentirez !

— Mon devoir est de vous aider dans une tâche que Dieu vous a tracée. J'ai un ami qui est aumônier d'un couvent de Dominicains, aux portes de Paris. Si vous le voulez, par son intermédiaire, votre pupille trouvera auprès de ces religieuses un accueil bienveillant et des exemples de piété et d'abnégation qui fortifieront son âme faible de pécheresse.

— Vraiment, mon cher abbé, s'exclama le notaire, au comble du ravissement, vous êtes trop bon ! Comment vous exprimer ma reconnaissance ?

— Je fais mon devoir, je le répète, et rien que mon devoir. Dès demain, je verrai mon ami, un saint homme, qui sera trop heureux de ramener auprès du Seigneur une de ses créatures.

— Votre dévouement me va droit au cœur et jamais, croyez-le bien, ma sœur ni moi n'oublierons l'immense service que vous nous rendez... Mais ne pensez-vous pas qu'il serait peut-être prématuré d'entrer en relations avec les Dames Dominicaines avant d'avoir retrouvé la trace des ma filleule ?

— Laissez-moi faire. Je vais avertir mon ami de votre sainte résolution. Il s'entendra avec la prieure, et le jour même où vous aurez enfin mis la main sur la malheureuse enfant, vous pourrez l'amener au couvent.

D'ailleurs, ajouta le prêtre en se ravisant, je tiens à ce que vous me préveniez le premier, car ma place doit être auprès de cette faible créature, au moment même où vous l'arrachez au péché. Je la préparerai avec douceur à suivre le chemin de la vertu et c'est moi-même qui la conduirai au couvent. Quant à

* Voir l'Œil de la Police n° 113 à 138.

vous, mon cher monsieur Cantal, vous resterez toujours le tuteur de cette demoiselle, c'est-à-dire que personne ne pourra vous empêcher de la retirer du cloître, quand vous le jugerez à propos.

Léonard et Yvonne ne se tenaient pas de joie. Décidément, ce brave abbé courait au-devant de leurs désirs. Ils l'auraient volontiers embrassé. Le notaire avait pris ses mains dans les siennes et, en vrai Tartuffe, admirait, une fois de plus, les élans de cœur, la pureté de sentiments que donne fatalement le commerce continué avec Dieu.

— Ah ! monsieur l'abbé, vous êtes un saint !

— Maintenant, mes amis, dit l'ecclésiastique, comme s'il n'avait pas entendu ce compliment, priez sans relâche le bon Dieu, priez-le de vous rapprocher de celle qui vous est chère et qui sera sauvée le jour où elle sera entre vos bras. Moi, de mon côté, je prierai aussi !

Le vieux prêtre, là-dessus, prit congé de ses hôtes.

Quand les Cantal se retrouvèrent seuls, ils ne purent s'empêcher d'éclater de rire. Jamais l'abbé Moncel n'avait mieux mérité le surnom de « Père La Candeur ».

— Ah ! si le ciel s'en mêle maintenant ! gouailla le notaire.

— En attendant, dit sa sœur, redevenue songeuse, nous ne pouvons pas mettre la main sur la petite.

C'est seulement, en effet, longtemps après, que Léonard devait, par le plus grand hasard, découvrir la trace des amoureux.

L'adresse qu'il déploya à séparer Robert de Fernande et à enlever sa pupille ne fut pas moins surprenante que la rapidité avec laquelle la jeune fille fut enfermée dans le couvent des Dominicaines. L'opération n'avait, en effet, demandé que quelques heures. Tandis que Lucie recevait l'ordre télégraphique d'amener le bébé à sa mère, rue des Martyrs, une autre dépêche prévenait l'abbé Moncel que la brebis venait de regagner le bercail ; ses bons amis l'attendaient à huit heures, le lendemain matin, sans faute.

Le brave prêtre éprouva une grande joie en recevant cette nouvelle. Il s'empressa de la transmettre à l'aumônier en recommandant de tout préparer. Mais il fut quelque peu surpris qu'on lui prescrivît de se rendre rue des Martyrs. Ce n'est pas qu'il lui vint le moindre doute sur l'honnêteté et la moralité de ses amis Cantal... Oh ! par exemple ! Des gens qui songeaient de suite à confier à Dieu une âme égarée ne pouvaient être que de bons chrétiens, d'une conscience scrupuleuse et élevée !

Mais il pouvait y avoir une erreur dans l'indication de l'adresse... Après tout, il avait peut-être des raisons mondaines ou de famille pour ne pas recevoir en leur hôtel l'enfant repentie.

Le lendemain matin, à l'heure prescrite, le « Père La Candeur » sonnait au n° 25 bis de la rue des Martyrs. Il fut reçu par Léonard qui tenait, avant de le conduire auprès de Fernande, à le prévenir de ce qu'il allait voir et entendre. Il n'y avait pas une demi-heure que la nourrice était repartie pour Auteuil.

— Ah ! monsieur l'abbé, je suis bien heureux de vous revoir ! Mais, avant tout, laissez-moi m'excuser de la grande liberté avec laquelle



DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

BROYÉ SOUS UNE MACHINE. — L'ingénieur directeur des Moulins de Corbeil, laissa mettre en marche une machine récemment préparée. Pour s'assurer de son bon fonctionnement et examiner tout ses rouages, il se coucha sur le sol, mais ses vêtements se prirent dans une bielle et le malheureux fut violemment jeté dans la fosse creusée au-dessous de la machine.

Quand l'ingénieur fut dégagé, on constata qu'il avait eu le tête presque complètement broyée.

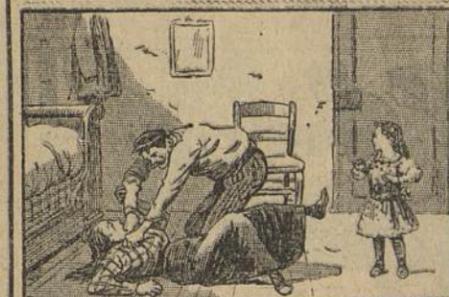
L'infortuné qui restait encore, fut placé sur une civière pour être transporté à l'hospice, mais il succomba pendant le trajet. CORBELL.



DANS LES FLAMMES. — En pleine nuit, le feu se déclarait dans un établissement de bains. Le patron courut à la chambre où le flican s'était déchaîné. Il trouva sa bonne, âgée de cinquante-deux ans, enveloppée de flammes. Il parvint à la retirer du brasier et à la descendre dans la rue. Transportée à l'hôpital de Gonesse, elle y mourut en arrivant. SEVRAN.



TERRIBLE MÉPRISE. — En cheminant sur la route, à la suite de son troupeau, un père vit passer des lapins. Les chiens coururent après les animaux, et le père essaya de ramener ses chiens. Un garde, le prenant pour un braconnier, n'hésita pas à le fusiller. Le malheureux berger, atteint au ventre, a été gravement blessé. GAZERAN.



ÉTRANGÉE PAR SON MARI. — Ridiculisée par sa femme, un frappeur sur métaux, pris d'une colère folle, renversa son épouse qui restait tranquillement au domicile conjugal et l'étrangla avec un lacet de bottine, en présence de sa petite fille qui poussait des cris de terreur. Le coupable alla ensuite se constituer prisonnier. PANTIN.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

UN MARI AVERTI

On pourrait citer bien des engagements qui n'engagent guère ceux qui les contractent ; ainsi le mariage invoqué par les maris trompés. Le mariage (ils l'apprennent plus tard) n'est pas une raison, c'est une cérémonie, et du reste le brave homme plaignant en adultère aujourd'hui ne dira pas que sa femme l'a pris en traître, en prenant pour amant son cousin Rivel, traduit comme complice.

Lurot (le mari) raconte sa petite affaire : — Le père de mon épouse, M. Ravageon, dit-il, nous étions très bien ensemble, lui prêtant de l'argent assez souvent et des dîners que je lui payais au restaurant, jusqu'à 3 fr. 10 par tête, sans compter le tabac ; que lui ayant dit un jour que j'étais amoureux de sa demoiselle, il me répondit : « Ça me va ! » et il m'a élu pour gendre.

C'est bon ; comme sa demoiselle me tournait toujours le dos quand elle me voyait, je dis au père Ravageon : « Êtes-vous bien sûr qu'elle m'aime ? » Il me répondit : « T'inquiète pas, je vas lui parler. » Alors, il l'envoie

chercher chez sa tante Picepeau ; elle vient et je me cache pour entendre la conversation.

« Qu'est-ce qu'il y a ? qu'elle fait. — Il y a, répond le père Ravageon, que Lurot m'a demandé ta main en mariage. C'est fait, il a payé un litre ; nous avons bu à la santé des deux fiancés et c'est pour dans un mois. » Moi j'écoute ce qu'elle va répondre, que le cœur me battait ; alors elle répond : « Moi ? la femme de ce cornichon-là ! (Rires dans l'auditoire, auxquels s'associent les deux prévenus.) Est-ce que tu le fiches de moi, papa ? quand tu sais bien que mon cousin Rivel et moi, c'est convenu que, nous aimant, nous nous marierons et qu'il doit venir demain te faire sa demande ? — Rivel ! que s'écrie le père Ravageon ; il n'a qu'à venir ; je lui flanque une roulée ! Non, mais qu'il vienne, il verra ça, et il ajouta : « Tu épouseras Lurot. — Jamais ! — Si. — Non. — Là-dessus elle file en disant : « Je vas le trouver tout de suite et lui dire ça. »

Alors, moi, je sors de la chambre à côté, et le père Ravageon me dit : « Eh ben, ça y est. — Quoi qui y est ? — Le mariage ; c'est arrangé, pour dans un mois. — Mais, que je lui dis, j'ai tout entendu ; elle ne veut pas, et c'est son cousin Rivel qu'elle aime. — Oui, que me dit le père Ravageon, mais l'as-tu entendu ce que j'ai répondu ; donc c'est comme si c'était fait. T'as vingt mille francs, moi j'en donne deux mille à ma fille, mais pas en argent, en lapins. » (Rires dans l'auditoire.)

M. LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous l'avez épousée ?

Lurot. — Ah ! voilà. J'ai d'abord été trouver la jeune personne et je lui ai dit : « Made-moiselle, je viens vous faire ma déclaration d'amour. » Elle m'interrompt en me riant au nez ; je lui dis : « Certainement que c'est une grande preuve que j'ai beaucoup d'amour pour vous d'accepter une dot de 2 000 francs payable en lapins ; qu'un autre à ma place... »

Elle m'interrompt encore pour me dire qu'un autre, à ma place, aurait plus de délicatesse que moi, de vouloir épouser de force une demoiselle qui aime son cousin. Moi, voyant ça, je réponds : « Mademoiselle, étant un homme délicat de ma nature, je renonce au bonheur que vous soyez mon épouse. » Là-dessus, elle me dit : « Ah ! c'est bien de votre part, ça, c'est très délicat », et elle m'embrasse.

Moi je vais trouver le père Ravageon et je lui dis : « Eh bien, il n'y a pas moyen ; ça ne peut pas aller, et je viens de dire à votre demoiselle que j'y renonce. » Alors, voilà le père Ravageon qui se fiche dans une colère épouvantable et qui me dit : « Mais tu veux donc me déshonorer ? J'ai été annoncer ce mariage-là à tout le monde. Si il ne se fait pas, ça va être des canacons partout ; tu épouseras ma fille, ou je te casse les reins. »

M. LE PRÉSIDENT. — Enfin, vous l'avez épousée ?

Lurot. — Fallait bien.

M. LE PRÉSIDENT. — Et votre femme vous a quitté ?

Lurot. — Pas tout de suite ; même que le lendemain de la noce j'étais bien content et que j'ai dit au père Ravageon : « Ah ! je suis bien content et je crois que mon épouse est contente aussi. » Fin lement que pendant quinze jours, j'ai cru tout de même que mon épouse commençait à m'aimer, parce que quand une femme n'aime pas son mari, n'est-ce pas...

M. LE PRÉSIDENT. — Bien, bien ; quand vous a-t-elle quitté ?

Lurot. — Juste le lendemain du jour où je croyais qu'elle s'était mise à m'aimer.

M. LE PRÉSIDENT. — Le seizième jour, alors ?

Lurot. — Juste, et qu'à partir de ce jour-là elle s'est mise avec son cousin. Alors j'ai dit au père Ravageon : « Vous voyez ! » Il m'a répondu : « J'ai dit que tu serais mon gendre, tu l'es. — Je le suis, je le suis... », que je réponds. (Rires dans l'auditoire.) Alors, j'ai été trouver un homme de loi et il m'a dit : « Faites-la pincer avec son cousin et vous divorcerez ; là-dessus, il m'a fait tout de suite une plainte pour le procureur de la République ; et puis, quelque temps après, j'ai donc été avec le commissaire de police chez le cousin. Il était de grand matin ; ils étaient encore couchés ; eh bien, monsieur, savez-vous ce que mon épouse a dit ? Elle a dit simplement : « Je vous avais averti, fallait pas m'épouser de force. »



DE LA POLICE DANS L'EST

UN ACTE DE BANDITISME. — Un boulanger revenait de faire en voiture sa tournée à Echémies, lorsqu'il fut arrêté sur la route par quatre individus. L'un d'eux sauta à la bride du cheval : les autres se jetèrent sur le boulanger, le lardèrent de coups et le dévalisèrent.

Dans la nuit, des passants trouvèrent la victime inanimée sur le chemin. Le cheval et la voiture avaient disparu. Un médecin, appelé auprès du blessé, n'a pu se prononcer sur son état. **TROYES.**



GENDARMES ET BRACONNIERS. — Vers sept heures et demie du soir, deux gendarmes surveillaient les bords de la Cousance où opéraient depuis quelque temps de nombreux braconniers. L'un des gendarmes, apercevant un individu s'avançant vers lui, revolver au poing. Mais l'autre, qui était armé d'un fusil, fit feu sur lui, le blessant horriblement au visage. L'agresseur, bien entendu, est en fuite. **VERDUN.**



POUR UN OS. — A la cantine où ils prenaient tous deux leur pension, un ouvrier italien jeta à son camarade un os en plaisantant. Atteint par le petit projectile, le second ouvrier fut pris d'une colère folle. Il se leva, armé de son couteau et se jeta sur son camarade, il le frappa au bas-ventre. Le blessé est mort à l'hôpital. **PONTARLIER.**

UN SATYRE. — Un des ouvriers d'un entrepreneur de maçonnerie entraîna la fille de son patron âgée de sept ans, dans une cabane où il tenta de la violenter.

Aux cris de la fillette, un autre ouvrier de l'entreprise accourut et son intervention mit fin à la scène. Le coupable, un jeune homme de dix-sept ans, a été arrêté. **PROVINS.**



BRULÉE VIVE. — A la Charpotte, près de Meslières, une fillette de 5 ans jouait près d'un poêle allumé. Ses habits prirent feu, et malgré les secours, la pauvre petite mourut après de douloureuses souffrances. **MONTELIARD.**

j'agis avec vous. Croyez bien que, seuls, les événements...

— Un ministre de Dieu, interrompit le prêtre, doit toujours se trouver à l'endroit où il peut accomplir une bonne action. Et puis, ne suis-je pas votre ami ? Voulez-vous me conduire auprès de la jeune personne ?

— Ah ! monsieur l'abbé, si vous saviez dans quel état d'exaltation elle se trouve ! Depuis le moment où nous avons réussi à nous emparer d'elle, il n'y a pas d'injures qu'elle ne nous adresse, de crimes imaginaires dont elle ne nous accuse. J'ai même craint un moment pour sa raison... et Dieu sait pourtant si je lui parlais avec douceur !

— Je n'en doute pas, mon ami !

— J'ai peur, monsieur l'abbé, que la malheureuse créature ne vous honore pas plus qu'elle ne m'a respecté.

— Ayons confiance en Dieu ! s'écria l'ecclésiastique en élevant les bras vers le ciel. Et les deux hommes montèrent dans la chambre où se trouvait Fernande.

Celle-ci, le visage pâle et amaigri, se tenait affaissée dans un fauteuil à long dossier et ses grands yeux bleus, démesurément arrondis par la surprise, se fixèrent sur le prêtre qui s'approchait d'elle en souriant paternellement.

— Arrêtez ! fit-elle, d'une voix faible. Qui êtes-vous ? Que me voulez-vous !

— Mon enfant ! C'est Dieu qui m'envoie vers vous !

— Ce n'est pas Dieu, s'écria-t-elle dans un accès de colère, c'est lui, ce bandit (elle désignait le notaire) qui vous a conduit jusque dans cette horrible maison où, depuis quelques heures, on s'évertue à me torturer.

Léonard voulut parler, mais l'abbé, d'un signe amical, l'invita à se taire.

— Eh bien ! mon enfant, je viens ici, je le répète, au nom du Tout-Puissant, pour mettre un terme aux souffrances atroces que vous endurez.

— Vous ? fit Fernande étonnée... Vous savez donc ?... Qui a pu vous dire ?... N'est-ce pas que je suis bien malheureuse ?

Et le regard de la jeune fille allait du prêtre à Léonard comme pour saisir une explication.

— Oui, mon enfant ! Je vous plains sincèrement. Mais il n'est pas de pécheur, aussi grand soit-il, qui ne trouve auprès de Dieu miséricorde et pardon.

— Il y a des fautes, monsieur le curé, que le bon Dieu pardonne peut-être, mais qu'une femme outragée ne saurait oublier, dit fièrement Fernande, croyant que le prêtre savait tout et faisait allusion au crime de Léonard.

Mais elle resta bouche bée quand l'abbé Moncel lui glissa d'une voix presque tendre : — Mon enfant ! Vous êtes maintenant entre les mains d'honnêtes gens qui ne veulent que votre bonheur...

Mlle de Kergaroul ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Eux, vous pardonnent de tout cœur, continua le prêtre, vous qu'ils considèrent comme leur fille. Mais ils désirent (et moi j'ajoute : il faut) que vous imploriez le Seigneur de toute la force de votre âme. Quand il verra la sincérité de votre repentir, il fera tomber sur votre tête un peu de cette miséricorde qu'il accorde à ceux qui regrettent leurs fautes.

— Mon repentir !... Mes fautes !... Que signifie ce discours, monsieur ? S'il y a des coupables ici, Dieu m'est témoin que ce n'est pas moi, et...

— Malheureuse ! Ne blasphémez pas ! A quoi bon outrager le nom sacré du Seigneur ? Ecoutez ma parole ; c'est celle de Dieu qui voit tout et peut tout. Repentez-vous et croyez en l'immense bonté du créateur. N'a-t-il pas accordé, dans la personne de son fils, le pardon à Sainte-Madeleine, qui, comme vous, avait suivi un moment le mauvais sentier ?

A ces mots, Fernande ne put retenir ses larmes. Elle comprenait enfin que ce prêtre, comme tant d'autres, avait été trompé par les apparences hypocrites et les paroles perfides

de Cantal. A travers ses sanglots ; elle murmurait :

— Je suis une victime !... rien qu'une victime !... Je vous le jure !...

— Je le sais, mon enfant ! Et Dieu ne l'oubliera pas. Pleurez ! pleurez ! et que ces larmes de repentir appellent sur vous l'indulgence sans borne du Très-Haut. Vous souffrez, vous avez souffert, dites-vous. Le Seigneur, dès maintenant, veut mettre un terme à votre douleur ; seulement, promettez-lui de suivre les conseils qu'il m'inspire : il faut que vous consentiez à quitter, momentanément, du moins, les êtres qui vous sont chers, bien que, dans un accès de colère, vous les ayez calomniés...

— Monsieur l'abbé ! Je ne comprends pas !... — Vous allez vivre provisoirement au milieu de charitables et saintes femmes. Elles sauront panser les blessures morales que la vie ne vous a pas ménagées jusqu'ici. Ayez le courage de vous séparer de M. et Mlle Cantal qui, cependant, auraient tant voulu vous garder près d'eux.

La jeune fille, le torse droit, regarda le prêtre avec des yeux si étonnés, si ahuris, que celui-ci crut devoir ajouter :

— Mais... je le répète, votre séparation ne sera que passagère, et quand vous aurez...

— Monsieur l'abbé, interrompit Fernande, en se raidissant de toutes ses forces, je prierai Dieu avec ferveur pour qu'elle dure toute mon existence !

CHAPITRE IX

UN AMI

Vivre loin des Cantal, ne plus voir ses ignobles bourreaux, ne plus sentir leur joug, c'était là ce que le candide abbé Moncel venait proposer à Fernande ! Et comme s'il avait peur qu'elle refusât, il ajoutait que la séparation ne durerait pas longtemps ! Pauvre abbé Moncel ! il ne se doutait pas combien sa proposition ravissait la malheureuse, sur le compte de laquelle il se méprenait si étrangement. Ah ! il n'avait pas besoin de déployer tant d'éloquence pour la convaincre. Quitter Léonard et sa sœur !... C'était offrir à un forçat innocent de lui rendre sa liberté !...

Aussi avec quelle docilité se mit-elle à la disposition du brave ecclésiastique dont elle ne fut pas longue à comprendre la mentalité. Une voiture fut requise sur-le-champ et tous deux se firent conduire directement au couvent des Dominicaines, à la grande joie de Cantal qui voyait enfin Robert et Fernande éloignés pour toujours l'un de l'autre. Les yeux ravis à la portière, la jeune fille regardait défiler devant elle les beaux magasins, les grands hôtels des larges avenues, avec la même indifférence que les modestes immeubles à façades noires et verrouillées des quartiers pauvres. Elle essayait les sermons, les recommandations, les observations de l'abbé, sans même faire un effort pour lui prouver combien elle était peu coupable. Elle avait la conviction que cet esprit borné ne la croirait jamais.

La voiture s'arrêta enfin devant une grande grille. Le prêtre descendit le premier et offrit galamment la main à la nouvelle pensionnaire, la conduisit tout droit chez la prieure, sœur Marie-Ange, qui l'attendait. L'accueil, sans être chaleureux, fut empreint d'une certaine amabilité et les mots de pardon et d'indulgence revinrent à plusieurs reprises dans la petite improvisation de la religieuse. L'abbé Moncel prit ensuite congé de la jeune brebis, non sans lui recommander une dernière fois de se confesser en toute sincérité, le jour même, à M. l'aumônier.

(Lire la suite au prochain numéro.)



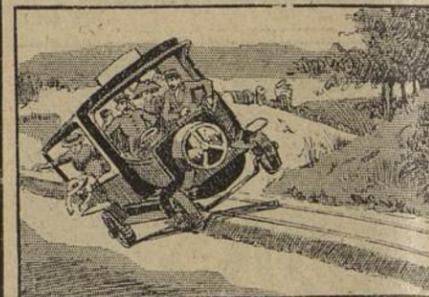
DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

ACTE DE SABOTAGE. — La police de la Saône a été appelée à constater de graves actes de sabotage commis sur la ligne du P.-L.-M.

A proximité de la gare d'Ollioules, des disques et des signaux avaient été mis hors d'usage par une main criminelle. Le fait avait été signalé par le poseur de ronde. **TOULON.**

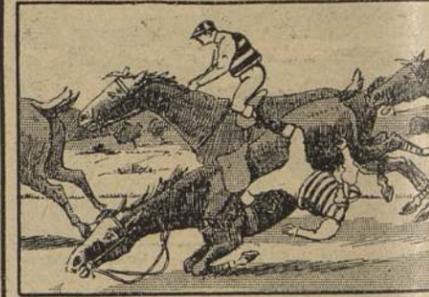


TERRIBLE ACCIDENT. — Entourée de ses cinq enfants, une jeune femme faisait fondre sur un fourneau de la cire avec de l'essence. Le mélange prit feu tout à coup et les flammes atteignirent la mère et une fillette de 3 ans. Les autres enfants s'entourèrent par la fenêtre. Malgré tous les soins, les deux blessées ont succombé. **SAINT-JEAN-DE-LOSNE.**



UN AUTOBUS QUI VERSE. — Au retour d'une fête, un autobus revenait vers Nice. Tout à coup, le véhicule monta sur le ramblai de la voie du tramway et versa. Les voyageurs qui se trouvaient à l'intérieur furent blessés. Une fillette qui avait été projetée sous les roues de la voiture fut gravement blessée. **NICE.**

ASSASSIN DE SA FEMME. — Une jeune femme de 24 ans a été tuée d'un coup de feu à Robion, près Cavailhon. L'auteur présumé de l'assassinat est son mari, âgé de 32 ans, carrier à Gordes, avec lequel elle avait eu des démêlés et n'elle avait quitté. **AVIGNON.**



LA MORT DU JOCKEY. — Sur la route de Marseille avait lieu une course de chevaux. Un des jockeys, âgé de 19 ans, s'étant retourné sur sa selle, glissa sous sa monture qui s'abattit sur lui et lui écrasa la poitrine. Le malheureux mourut après une douloureuse agonie. **LA CIOTAT.**

LA PRÉVENUE. — C'est même dégoûtant, monsieur le président, d'épouser une jeune personne de force.

M. LE PRÉSIDENT. — Nous ne sommes plus à l'époque où l'on mariait les filles malgré elles ; il fallait refuser.

LA PRÉVENUE. — Oui, pour que mon père me fiche des piles tous les jours. Seulement, j'ai prévenu monsieur de ce qui arriverait.

M. LE PRÉSIDENT. — C'est tout ce que vous avez à dire ?

LA PRÉVENUE. — V'là tout.

LE COUSIN. — Moi aussi ; elle l'a averti.

LA PRÉVENUE. — Il veut divorcer ; mais nous ne demandons que ça, mon cousin et moi.

LE COUSIN. — Pour nous marier. Que M. Lurot en fasse autant de son côté.

LURROT. — Certainement, je connais une veuve, une femme superbe, qui a près de six pieds...

Le tribunal condamne Mme Lurot à un mois de prison et le cousin à 100 francs d'amende.

ENFERMÉ DANS L'OBÉLISQUE

Il y a bien quelquefois du vrai dans ce précepte d'un sceptique endureci : « Le premier mouvement est le bon, c'est pour cela qu'il faut s'en mêler » ; il en est même un auquel il est toujours sage de résister : c'est celui qui pousse à reconduire chez lui un ivrogne attardé et chancelant sur la voie publique.

Mais, que voulez-vous ? des coeurs vraiment sensibles n'en cherchent pas si long, et voilà comment deux braves passants ont pris chacun par un bras un nommé Toupelard, planté à deux heures du matin au beau milieu des Champs-Élysées et indiquant, par ses vacillations, qu'il avait devant les yeux la preuve physique de la justesse du système de Galilée.

Il est plus que probable qu'il a été si désagréable à ses deux protecteurs qu'ils l'ont déposé le long de la grille de l'Obélisque et sont allés se coucher ; car c'est là que des agents l'ont ramassé, et comme il est rare qu'un pochard ne finisse pas par outrager les agents, Toupelard n'a pas raté l'occasion, et le voilà en police correctionnelle.

Il ne nie pas les paroles qu'on lui impute, il ne se les rappelle pas : — « Mon président, soyez assez tutélaire pour m'écouter ; ce que je vais

vous dire est un fait réel : ayant une épouse que je ne pouvais pas faire un pas, ni même regarder une femme, par sa jalousie, je me suis donc mis avec une bonne amie que c'est encore cent fois pire, vu que j'ai changé une simple agrafe contre un crampon. » (Rires.)

M. LE PRÉSIDENT. — Mais quel rapport cela a-t-il avec ce qu'on vous reproche ?

TOUPELARD. — Mon président, le rapport qu'ayant eu une dispute avec mon crampon, j'ai été me dissiper avec des camarades, qui m'ont fait boire ferme ; pour lors, me trouvant tout seul sur les Champs-Élysées, et que les jambes ça n'allait pas du tout, vu que quand on abuse du liquide... on ne...

M. LE PRÉSIDENT. — On n'est pas solide (rires) ; mais les agents que vous avez outragés, c'est là qu'il faut arriver.

LE PRÉVENU. — M'y voilà, mon président : pour lors, deux particuliers me prennent bras dessus, bras dessous pour me reconduire ; alors, en marchant, je leur conte la chose de mon épouse et de ma maîtresse et que je dis à ces messieurs que je ne voulais pas rentrer ; alors étant arrivé à l'Obélisque, ils me lâchent ; moi, n'ayant ni tête, ni jambes, ni z-yeux je me dis : « Où que je suis ? » Je tâte, je sens une grille ; je vas tout le long, en tâtant, je ne trouve pas de porte ; toujours de la grille, encore de la grille ; alors je me dis : « Ah ! les misérables ! ils m'ont enfermé. » (Rire général dans l'auditoire.) Voyant ça, je me suis couché par terre pour dormir en attendant qu'il passe quelqu'un

pour m'ouvrir la porte. Voilà ! c'est des agents qui m'ont réveillé le matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Et vous les avez outragés ?

LE PRÉVENU. — Je ne vous dirai pas ; mais, sur le moment du réveil, j'ai cru que c'étaient eux qui m'avaient enfermé ; après, j'ai bien vu que je ne l'étais pas, vu que j'étais dehors.

Les agents entendus font connaître les outrages dont ils ont été l'objet.

LE PRÉVENU. — Mon président, ça vient de l'ignorance des classes que j'appartiens, vu que...

Le tribunal le condamne à trois jours de prison.

Si Joseph Prudhomme eût été présent, il aurait achevé la pensée du prévenu, en répétant cette réflexion sur l'ignorance, qu'il a léguée à ses concitoyens : « Avec l'asticot de l'ignorance, on pêche souvent le goujon de l'erreur, dans l'océan de l'incertitude. »

JULES MOINAUX

LA GOUTTE DE SANG

Grand roman dramatique

PAR JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

Le Château du Sommeil

II (Suite)*

Puis, ayant rencontré le regard de son père, brusquement il se tut. Chenavat s'approcha de lui, prit son poignet, et dit avec douceur :

— Tu es fatigué... Tu as de la fièvre !... Dès lors, savait-il ? Et que savait-il ? Mais il considérait Renaud avec un sourire simplement inquiet. Il n'y avait pas d'arrière-pensée, dans ce sourire. Ils se rassurèrent.

Lorsqu'ils remontèrent chez eux, ils passèrent devant la chambre de Mathilde. Le bruit d'une plainte étouffée, d'une plainte lugubre parvint jusqu'à eux. Ils écoutèrent.

Ce bruit parlait de chez leur mère... Mais le bruit cessa presque aussitôt... Voilà ce qu'ils avaient fait de leur mère ! Une créature qui, si elle l'avait osé, eût rempli cette demeure, jadis si paisible, de ses gémissements...

Aurait-elle assez de force pour ne se point livrer ? Garderait-elle son calme héroïque — son calme affreux — devant ses fils, devant leur père ?

Qu'importe ! Chenavat vivait sans soupçons, dans une divine confiance... Qu'elle se trahisse devant lui, il ne comprendra pas... Quant aux fils... elle peut leur laisser pénétrer son secret, commettre devant eux toutes les imprudences, puisqu'ils savent !... ils feront semblant de ne pas comprendre et, s'il le faut, ils l'aideront à mentir...

Ils ne voulurent point la laisser seule dans l'après-midi.

Elle parut décidée, à deux reprises, à s'enfermer chez elle sous prétexte de migraine. Ils la suivirent. Elle les renvoyait. Ils insistèrent pour rester.

— Laisse-nous près de toi... Nous ne te parlerons que si tu nous interrogés... Nous serons là pour te servir... Si tu dors, nous empêcherons qu'on te réveille... Tu sais bien qu'on t'aime, qu'on t'aime beaucoup... Veux-tu que l'on essaye de te distraire et que veux-tu qu'on fasse ?... Viens parcourir la forêt en auto ?... Cent ou deux cents kilomètres d'air pur et vil dissiperont ta migraine...

Elle était désolée et morte... les regardait sans les voir... Ils lui saisirent les mains... Ces mains étaient d'une mortelle... Renaud eut peur... Cependant, à la fin, dans les yeux maternels, flotta un peu de tendresse pour ces deux fils qui lui restaient, et qui redoublaient d'amour pour faire oublier l'autre...

Elle se pencha sur leurs fronts pour les embrasser...

Car ils s'étaient mis à genoux, de chaque côté d'elle...

Ce fut d'abord le front de Simon que ses lèvres froides touchèrent.

De Simon qui était innocent du meurtre, et qui put recevoir ce baiser sans faiblir.

Mais quand ses lèvres se tendirent vers Renaud, l'ainé poussa un cri sourd et se releva... Il avait vu surgir un fantôme entre lui et elle !... entre lui et la mère, le fantôme d'un frère... Le baiser de cette mère sur le front de l'assassin... Non ! non !

Elle n'y prit pas garde. Son âme était loin, toute à l'autre !...

— J'ai besoin d'être seule... dit-elle... Comme vous êtes bons ! Comme je sens que vous êtes bien à moi !... et que je vous possède aujourd'hui, alors que vous êtes des hommes, autant que je vous possédais autrefois lorsque vous n'étiez que des enfants !...

Elle caressa les yeux de Simon, du bout de ses doigts délicats.

— Vous rendez votre mère heureuse ! dit-elle très bas.

Ils obéirent et s'éloignèrent, puisqu'elle le voulait.

Leur tendresse et leur dévouement pour Mathilde allaient être d'autant plus grands qu'ils avaient plus de remords...

Mais ils avaient dit qu'ils se défendraient contre tous, contre tout !

Et leur premier soin était de ne rien changer à leur genre de vie... Or, en cette saison, ils chassaient presque tous les jours... Le lendemain, ils allèrent en forêt.

Leur vrai but était de chercher Guillaume, de lui parler de l'obliger par la prière ou par la menace, par la force ou par la ruse, à une explication.

La nuit du crime, Guillaume était dans la forêt... ivre... ou paraissant l'être... Ne se pouvait-il, en effet, qu'il eût simulé l'ivresse pour échapper aux questions ?

Le vin fermentait au fond de la bouteille...

Deux ombres noires l'avaient reconstruit, l'avaient réveillé... Il avait juré, en se rendormant... Les deux ombres noires, pareilles à des morceaux de la nuit, errantes dans la nuit, s'étaient éloignées, et en s'éloignant, s'étaient demandé, peureuses :

— Dort-il ? Feint-il de dormir ? A-t-il vu ? Et que sait-il ?

Guillaume, qui était sabotier, mais dont le travail était intermittent, car il faisait la part inégale entre l'auberge et sa besogne de creuser et polir des sabots, avait son habitation entre la Chalade et la Viergette, à l'orée du bois. Les deux frères s'y arrêtaient parfois, quand les chiens menaient la chasse dans les bois de la Viergette.

Le sabotier, par hasard, n'était pas encore gris ce matin-là.

Il flânait devant sa porte en mangeant une tartine de fromage blanc dont il découpait d'énormes tranches avec un soin méthodique. Il ramenait avec son couteau le fromage qui débordait, l'entassait, le pétrissait, en faisant un petit dôme de neige, après quoi il jetait dextrement le tout dans sa bouche, ouverte comme un four, et, les yeux mi-clos, engloutissait.

Les Chenavat avaient sauvé plusieurs fois Guillaume des huissiers, de leurs frais et de toute leur procédure, saisies, ventes, etc. Le sabotier leur en savait gré. C'était un doux ivrogne, incapable d'une parole méchante, à qui l'on n'avait jamais eu à reprocher, en dehors de sa passion pour le vin et le genièvre, aucune mauvaise action. Avec cela, roué comme un diplomate.

— Il a gelé ferme dans les fonds, ce matin, monsieur Renaud ; entrez donc, on prendra un verre pour se réchauffer...

C'étaient ce qu'ils voulaient.

Le genièvre délayait la langue du sabotier.

Ils pénétrèrent dans la boutique encombrée de copeaux, de rondelles de bouleaux, de piles de sabots de toutes formes et de toutes dimensions, les uns à peine équilibrés, d'autres à moitié creusés, d'autres qui n'attendaient plus qu'une couche de noir et le vernissage pour être vendus, avec la fleur imprimée dessus au fer rouge, estampille particulière de Guillaume.

Les établis étaient déserts. Les apprentis n'arrivaient que plus tard.

On pouvait donc causer sans crainte.

— Alors rien de nouveau pour M. Richard de la Verrerie, à ce qu'il paraît ?

— Vous ne trouvez pas cette disparition singulière, vous, monsieur Renaud ?

Guillaume lui-même ouvrit le feu. Mais Renaud tressaillit, en regardant son frère. Il crut voir là une allusion directe : « Pourquoi cet homme s'adressait-il à lui, Renaud, pour lui poser cette question, plutôt qu'à Simon ? »

— Il sait tout !

Telle fut sa première pensée.

Après tout, n'était-il pas venu pour se renseigner ?

— Mon Dieu ! dit-il, je ne suis pas autrement ému de ce qui arrive.

— Oh ! oh ! évanoui comme un flocon de fumée, sans laisser de traces, qu'est-ce qu'il vous faut de plus pour vous émouvoir, monsieur Renaud ?

— Il reviendra.

— Croyez-vous ? Moi pas... Non, moi, je ne le crois pas.

Renaud essaya de rencontrer le regard de Guillaume, mais Guillaume était en train d'avalier une bouchée de sa tartine et il y mettait toute son âme.

Quand il eut fini, il reprit :

— Non, moi pas... on aurait retrouvé une piste... Et dire que, cette nuit-là, je dormais dans les herbes, en plein bois... et que tout ça s'est passé pas loin de moi... probable... et que si seulement j'avais ouvert l'œil, j'aurais peut-être vu... Qu'est-ce que j'aurais vu, après tout ?

Il murmura entre ses dents :

— Y a maintenant des braconniers dans l'Argonne qui se déguisent pour faire leur coup la nuit... C'est le genre moderne... Renaud et Simon pensèrent :

— Il sait ! !

Guillaume, tout en mangeant, versait verres sur verres. Les frères trinquaient mais ne buvaient pas. Le sabotier n'y prenait pas garde.

Il y eut un léger silence.

Renaud et Simon crurent surprendre le regard rusé et pénétrant de Guillaume fixé sur eux.

— Était-ce vrai ? Ne se trompaient-ils pas ?

Ils avaient peur, et la peur crée des illusions.

— Si vous aviez appris quelque chose, Guillaume, vous n'hésiteriez pas à le raconter à la justice ?...

Guillaume clignait l'œil.

— Je le dirais ou je le dirais pas... Faut jamais fourrer son nez dans les affaires qui vous regardent pas, surtout dans les affaires du tribunal... L'intérêt, c'est l'intérêt... d'abord... Et puis...

Il hésita... Après quoi, il acheva, délibérément :

— Et puis, je sais rien... rien de rien...

— Vous avez vu deux braconniers déguisés, prétendez-vous ?

— Ai-je dit que j'en avais vu deux ? C'est-y pas vous qui les complex, monsieur Renaud ?

Renaud se reprit, un peu pâle :

— Ils étaient donc davantage ?

— Ou moins... Pourquoi cette histoire-là vous intéresse-t-elle si fort ?

— Parce qu'elle peut servir à expliquer le mystère... Votre avis, Guillaume ?

— Vous voulez que j'aie un avis ?...

Après, tout, je peux vous le dire... Mon avis, c'est qu'ils étaient plusieurs... et que, le coup fait, on s'est débarrassé du corps...

— En l'enterrant ?...

— Pas si bêtes... Les fours étaient à deux pas... et c'était si commode... ça ne rend pas son homme, quand on y tombe. Allez donc un peu voir ce qui se passe au fond de cet enfer ! !

La pâleur de Renaud s'accrut.

C'était bien ce qu'il pensait.

Guillaume avait tout surpris... Guillaume avait eu pitié d'eux... Guillaume avait voulu les sauver... et il était décidé à se taire...

Ils auraient désiré pourtant, une certitude...

— Vous vous grisez souvent, Guillaume ?

— Que non, monsieur Renaud, pas plus de trois ou quatre fois la semaine...

— C'est beaucoup... et quand vous êtes gris, vous parlez à tort et à travers...

— Eh ! eh ! croyez pas ça... Je dis que ce qu'il me plaît...

Il avait fini la tartine. Il fit claquer son couteau après l'avoir essuyé sur sa culotte et le glissa dans sa poche, où il tenait par une lanière de cuir...

— Et pas un mot de plus que ce que je veux dire...

— Vous voyez que vous n'êtes pas sans savoir quelque chose... ?

— Rien de rien, fit le rusé compère... Autrement, ça vous ferait-il plaisir ?

Il devinait — vaguement — qu'on voulait le sonder, le percer à jour... — Alors, « l'intérêt, c'est l'intérêt... » Il fallait se faire prier, avoir l'air de consentir, puis de refuser, de se rapprocher et de fuir.

Peut-être, au milieu de cette stratégie, quelque bon morceau, inattendu, lui tomberait-il du ciel !...

Il se versa un verre, l'avalait d'un trait... Sa langue devint pâteuse, mais le regard exprimait toujours la ruse.

Il cligna ses petits yeux avec un signe d'intelligence aux deux jeunes gens.

— Je sais-t-y quelque chose ? Je sais-t-y rien ? Je parlerai-t-y ? Je parlerai-t-y pas ? C'est l'affaire à un nommé Guillaume... Et voilà !...

« Je comprends pas ce qu'ils demandent, ni pourquoi ils s'intéressent à la mort de M. Richard... S'ils veulent que je me taise, j'aurai qu'à me taire, et ça me sera facile, puisque je sais rien absolument rien... S'ils veulent, au contraire, que je parle... je tâcherai d'apprendre, par eux-mêmes, ce qu'il faut que je dise... D'un côté comme de l'autre, m'en reviendra bien un peu de boni... »

Il vida dans son verre le reste de la bouteille et dit au hasard :

— Dans la vie, faut se ménager des amis... En général, quand on vous demande ou bien de vous taire, ou bien de parler, vaut mieux se taire... pas vrai ?

Quand on a parlé, quand on a vidé son sac, après c'est comme si l'on n'avait plus qu'un fusil sans cartouches... Personne ne vous craint plus... Tandis que le silence... c'est une menace... contre ceux qui ont quelque chose sur la conscience...

Il fit claquer sa langue en regardant bien en face Renaud et Simon.

Les deux frères se dirent pour la troisième fois :

— Il sait ! !

Il fallait s'attacher cet homme par de nouveaux liens de reconnaissance... Il fallait payer son silence...

— Guillaume, n'avez-vous pas envie, depuis longtemps, du morceau de terre qui est au bout de votre jardin ?

— Sûr, que ça ferait bien mon affaire... mais c'est votre propriété et vous n'avez jamais consenti à me le vendre...

— Je fais mieux... je vous le donne...

— A moi !

— Oui, mais à une condition... c'est que vous ne vous griserez plus !...

L'ivrogne se gratta le front et murmura :

— C'est bien cher... Enfin, on essaiera... Les deux frères sortirent.

Guillaume resta longtemps rêveur, indécis, presque inquiet.

— Veulent-ils que je parle ? Veulent-ils que je parle pas ?... Ça m'est égal... puisque ça sera kif-kif... En attendant, y aura du bon...

Il trouvèrent, en rentrant, Larmouset au château.

Il interrogeait Modeste et Valentine qu'il avait fait venir au laboratoire de Justin Chenavat, afin de ne troubler en rien avec cet appareil judiciaire, la quiétude de la Viergette.

Les deux frères voulurent se retirer, par discrétion.

Le juge les en empêcha en souriant.

— Restez donc ! Nous ne serons jamais trop, pour trouver un peu de lumière... Voici deux fillettes qui ont passé leur nuit aux alentours du lieu où le meurtre de Richard a dû être commis, et elles prétendent ne rien savoir. C'est possible, bien que cela me paraisse singulier... Le désordre, l'épouvante où elles étaient lorsque Guillaume les a découvertes, évanouies le long de la route, seraient une preuve, au moins morale, que, dans la forêt, elles n'ont pas eu peur seulement de la solitude... Oh ! non... Alors, de quoi ont-elles eu peur ?... Elles refusent de le dire... N'est-ce pas, mes filles ?

— Nous étions perdues... Cela ne suffit donc pas pour être effrayées... ?

— Entendu, entendu, fit Larmouset, sceptique... Mais, dans l'ancienne police et même dans l'ancienne magistrature, on avait des moyens, un peu violents, pour obliger les gens à parler quand ils voulaient se taire... Nous n'avons plus ces moyens, et il y a des jours où je le regrette... On perdrait moins de temps... On a remplacé tout cela par la police scientifique... Il paraît que cela vaut

* Voir l'ŒIL de la Police n° 128 à 138.

mieux... Peut-être... En tous cas, il y a une catégorie de citoyens qui ne s'en plaignent pas... les assassins et les voleurs... Assassiner et voler deviendra bientôt, ma parole, une profession aussi tranquille que celle de vendre du drap ou de l'épicerie... un métier de tout repos...

Et avec mauvaise humeur :
— Vous pouvez vous retirer, fillettes, puisque vous ne voulez rien dire... Mais, gare à vous quelque jour si j'apprends que vous m'avez menti...

Modeste et Valentine sortirent en tremblant.

Renaud intervint, en regardant longuement Valentine, si élégante et si frêle :

— Qui vous dit, mon cher, que ces deux pauvres filles pourraient vous renseigner?

Larmouset appuya l'index sur son nez qu'il avait trop fort, et dit, gravement :
— Mon flair ! Mon flair ! qui ne m'a jamais trompé...

— En somme, vos conclusions jusqu'à présent, cher ami ?

— Mes conclusions, à moi ? dit le gros garçon... Mais ce sont les vôtres, ce sont celles de tout le monde... Elles tombent sous le sens et on ne peut en avoir d'autres... Il y a un mystère dans la vie de Richard... Ce mystère, c'est sa naissance... car il faut vous apprendre que j'ai parcouru le paquet des lettres saisies dans le tiroir à double fond... Je ne vous dirai pas toutefois ce qu'elles contiennent... quelqu'un devait connaître l'existence de ces lettres... devait avoir intérêt à s'en emparer, sans doute pour s'en faire une arme... Pourquoi ? Dans quel but ? Dans quel intérêt ? Je l'ignore, mais je le saurai... Ce qui prouve bien ce que j'avance, c'est l'effraction d'un tiroir du bureau... effraction qui n'avait pas le vol pour mobile, puisqu'il semble qu'aucun vol n'a été commis... Alors?... Le malfaiteur visait la possession des lettres. Ne les ayant pas trouvées, qu'a-t-il pensé ? Qu'a-t-il fait ? Il a pensé qu'elles étaient précieuses pour Richard et qu'il devait les porter sur lui... Et il n'a pas reculé devant un meurtre... Meurtre inutile, puisque ces lettres, aujourd'hui, c'est moi qui les possède...

Il frappa un petit coup contre la poche gauche de son veston.

— Il ne reste plus qu'à découvrir quel est l'auteur des lettres... et nous aurons fait un grand pas... vers la solution... L'intérêt, qui est à la base de tous les grands crimes, nous apparaîtra dès lors manifeste... ou, du moins, la route sera ouverte à toutes les hypothèses... Je me tromperai une fois, dix fois, dans mes suppositions, mais je ne me tromperai pas toujours... Il arrivera que je tiendrai le vrai bout du fil... et je ne le lâcherai plus.

Assis près d'une table sur laquelle étaient des feuilles volantes manuscrites, il feuilletait d'un doigt distrait, et tout en pensant à autre chose, ce qui lui tombait sous la main...

Or, il y avait là des pages recopiées par Justin Chenavat.

D'autres qui venaient de Renaud...

D'autres où Mathilde, elle-même, s'était amusée à transcrire les notes, les pensées, les travaux du vieillard...

C'était sa façon de l'aider, en s'intéressant ainsi à son labeur.

Renaud et Simon le savaient... Et ils restaient frémissements devant le geste vulgaire et inconscient du juge, faisant voltiger ces pages sans les regarder...

Un hasard ! Un coup d'œil !...

Et le juge ne reconnaît-il pas l'écriture ?...

Larmouset, paisible, sans deviner cette terreur, continua :

— Le difficile pour moi, désormais, consistera à découvrir l'auteur des lettres... et comme elles sont anciennes, car les plus récentes datent de quelques années, il se peut que la femme qui les a écrites soit morte... A propos, vous ai-je dit que c'était une femme... qui a une écriture d'homme ?...

Le regard distrait de Larmouset s'accrocha tout à coup aux feuilles volantes.

Les frères se sentirent froid au cœur :

— Mon cher, fit Renaud avec une légèreté que démentait le tremblement de sa voix, voici l'heure du déjeuner... Vous nous avez promis de nous consacrer la journée entière... Venez-vous ?

— Avec d'autant plus de plaisir que je me sens une faim d'ogre... Mais...

Son regard ne quittait pas le manuscrit, retenu là par une attraction étrange.

— Mais que dites-vous de mes conclu-

sions... provisoires ? Et quelles sont les vôtres ?... Ne craignez point de parler...

Je sais profiter de toutes les opinions...

— Nous croyons, Simon et moi, que Richard n'est pas mort...

— Ah ! ah ! et sur quoi vous basez-vous ?

— L'inutilité de sa mort...

— Ce qui semblerait vous donner raison, pour quelque temps, c'est la disparition si absolue de ce pauvre garçon...

Car j'ai pensé qu'on avait bien pu jeter son cadavre dans les fours à chaux...

J'ai ordonné de les éteindre, j'ai fait faire des recherches... N'était-il pas possible que la combustion n'eût pas été complète ? Et si l'on avait retrouvé quelques ossements, c'était la preuve du crime...

— On n'a rien trouvé ?

— Rien... Et de cet homme si plein

grosse figure n'apparaissait rien de ses émotions...

Les frères ne le quittaient pas des yeux.

Ils ne s'étaient aperçus de rien... Le visage resta calme... l'œil souriant... le geste aisé et nonchalant...

Au brusque froissement du papier, Renaud, mordu au cœur par son pressentiment, s'arrêta soudain et s'élança vers le juge...

Il est trop tard... le papier a disparu... Larmouset sourit toujours... et dans ses mains ouvertes ils ne voient rien de suspect... Du reste, tout en se dirigeant vers le château, Larmouset continuait de causer, librement, sans arrière-pensée.

Alors ils se rassurèrent... Ils allaient ainsi, les malheureux, d'épouvante en épouvante. A peine était-elle calmée qu'une autre renaissait...

toute prête... une lettre commencée...

— L'écriture de madame Chenavat !...

Il entendit des pas qui venaient vers le petit salon.

Il s'éloigna vivement du bureau. Renaud et Simon, quand ils entrèrent, ne se doutèrent de rien...

Mais lorsque Mathilde vint à lui un instant après — Mathilde aux yeux éperdus, Mathilde qui usait sa vie à dissimuler son secret, Mathilde vieillie, affolée,

— l'homme qui avait pénétré ce secret se sentit pris d'une douloureuse hésitation et d'une immense pitié...

Ces papiers, contre son cœur, le brûlaient, lui faisaient mal.

Celle qu'il voyait là, c'était la mère de Richard...

Il comprit l'effroyable torture de cette femme...

De cette mère condamnée au silence. Son devoir de juge lui apparut terrible, inexorable, s'il l'accablait jusqu'au bout, celui d'un bourreau...

Le bourreau de toute cette famille dont il était l'hôte, dont il était l'ami, depuis si longtemps...

Et il sentit, au fond de sa grosse personne, le frisson de la peur !...

Quelques jours se passèrent encore au milieu du plus grand calme. Le château du Sommeil semblait mériter plus que jamais son nom. Les blanches tourelles se profilaient sur la hauteur, au-dessus du panorama de la forêt toute en or.

Les chênes récalcitrants, qui protestent jusqu'au bout contre l'invasion de l'hiver, avaient fini eux-mêmes par se sentir blessés. Leurs coupes énormes s'élevaient en masses rougeâtres au-dessus de toutes les gammes des jaunes de l'automne.

Larmouset n'avait rien laissé transparaître du secret qu'il avait deviné.

Il était reparti pour Verdun. On le revit plusieurs fois à la Chalade. Mais il évita de pousser jusqu'à la Viergette et se fit excuser.

On savait, toutefois, qu'il poursuivait l'enquête ; on savait également, du reste, que l'enquête piétinait sur place.

Larmouset n'y apportait pas la vigueur dont il avait donné maints exemples.

Effacés, timides et humbles, Modeste et Valentine avaient suivi de loin, avec une indifférence apparente, ce qui s'était passé.

Giselle n'avait pas voulu les laisser repartir pour Paris, ainsi que, dès le lendemain du meurtre, elles en manifestaient l'intention.

Du reste, malades, affaiblies par une secousse aussi terrible, elles n'étaient pas en état de supporter le voyage.

Elles ne purent résister à l'amitié de la jeune fille.

— Vous ne nous quitterez plus, avait dit Giselle, plus jamais... Nous l'avions promis autrefois... Le moment est venu de tenir sa promesse... Nous trouverons bien, autour de nous, de quoi vous occuper. Patience ! Et vous verrez comme nous serons heureuses !...

Ainsi quinze jours s'écoulèrent.

Et, un soir que Modeste et Valentine se retrouvaient seules dans les deux chambres qu'elles occupaient dans l'aile du château que Giselle elle-même habitait, Modeste dit à son amie :

— Heureuses, oui, pourtant, nous pourrions l'être !...

— Nous le serions sans le cauchemar de cette nuit funèbre...

— Sans la vision !

— Et surtout... surtout sans les dangers qui nous entourent, et qui sont d'autant plus à redouter que nous ne savons pas et que nous ne saurons jamais d'où ils pourront tomber sur nos têtes...

Modeste soupira et baissa les yeux.

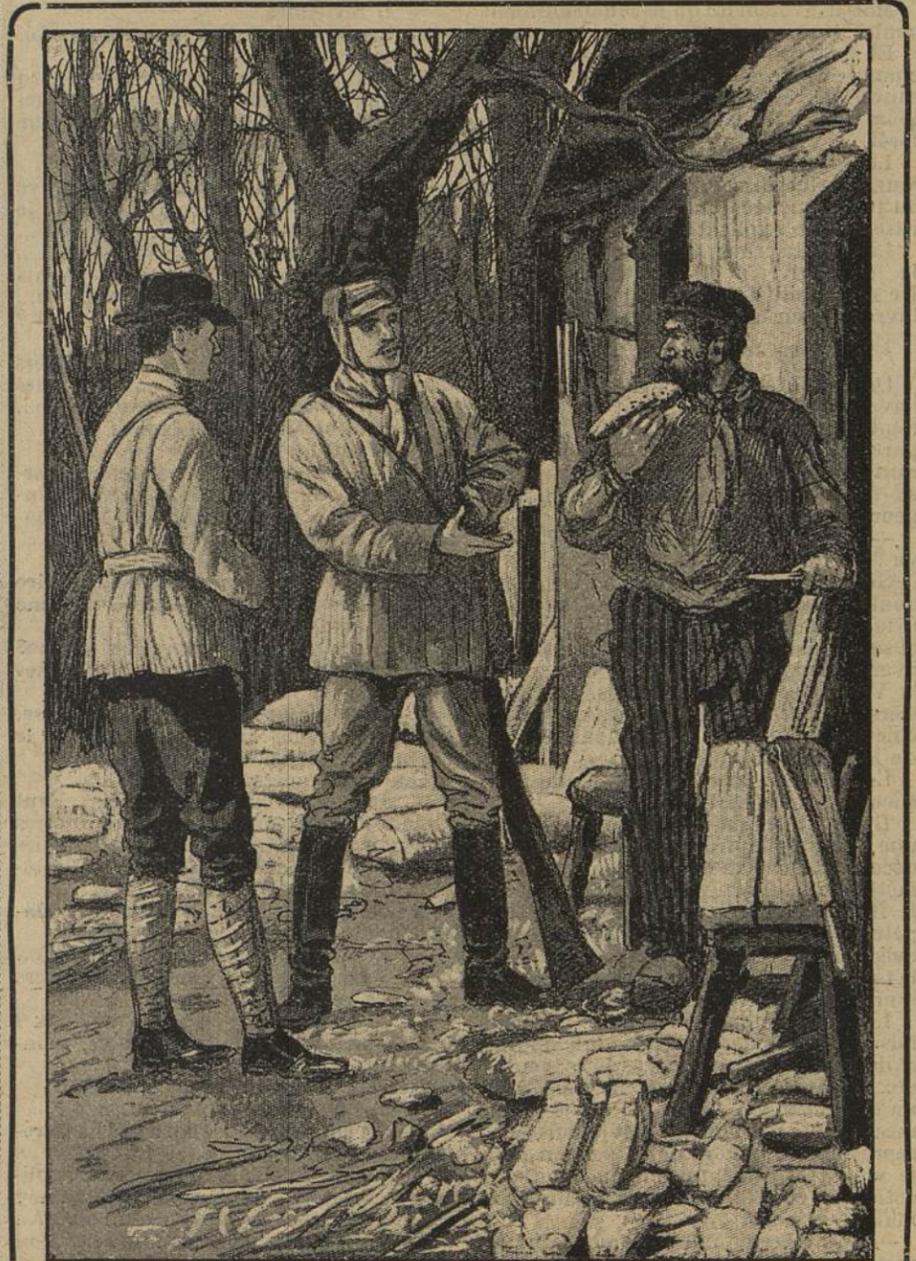
— Heureuse, Valentine... Malgré tout, jamais je ne me suis sentie si heureuse...

— Et moi, Modeste, jamais la vie de m'apparut plus douce ni plus belle.

— Quand j'oublie notre vision, mon cœur s'emplit d'une joie délicieuse.

— Et moi, je fais des rêves d'avenir, où ma vie est dans les fleurs, où toutes les voix qui me parlent disent des tendresses que je n'ai jamais entendues, où les yeux qui me regardent ont des caresses que je ne connais pas...

(Lire la suite au prochain numéro.)



LA GOUTTE DE SANG. — Renaud essaya de rencontrer le regard de Guillaume, mais celui-ci était en train d'avalor sa tartine.

de vie, si plein de force, de cette vie et de cette force, savez-vous ce qui reste ?...

Car je ne doute pas, moi, que cela vienne de lui... Il reste la goutte de sang ramassée sur la feuille morte... que voici... Il reste l'analyse faite par votre père — et que Mirador m'a contée — une analyse qui, devant le tribunal, serait récusée peut-être, mais qui me prouve, à moi, juge, qu'un crime a été commis... Allons déjeuner...

Renaud et Simon tournèrent un instant la tête.

Ils se dirigèrent vers la porte. Larmouset s'était levé...

D'un mouvement rapide, il enleva une des feuilles volantes du manuscrit qu'il feuilletait, et la glissa dans sa poche...

Il avait cru remarquer une ressemblance entre l'écriture de cette feuille et celle des lettres trouvées chez Richard...

Depuis quelques secondes, et tout en parlant, son regard était attaché là...

Mais il avait, nous l'avons dit, un art merveilleux de feindre et sur sa

Au château, Larmouset s'arrangea pour être un instant seul.

Il tira l'une des lettres mystérieuses de son portefeuille...

Il déploya le papier saisi dans le laboratoire...

Il compara les deux écritures... De point en point, elles étaient pareilles.

— Je ne me trompais pas ! murmura-t-il... Maintenant de qui ?

Ce n'était pas l'écriture de Chenavat, ni de Renaud, ni de Simon... Il était sûr. Les lettres étaient d'une femme... Alors...

Il eut vraiment une minute de grosse émotion.

— Diable ! Diable ! Dans quoi me suis-je embarqué ?

Il avisa, dans l'angle du petit salon où il attendait le retour des frères, un bureau élégant, où il avait vu souvent Mathilde.

Il s'approcha, souleva le buvard... chercha... trouva tout de suite... des notes... quelques lignes... une enveloppe

MONSIEUR LUBIN & C^{IE}

Grand Roman policier *

PAR CONSTANT GUÉROULT

TROISIÈME PARTIE

Les Mariages tragiques

I

LES BOURREAUX DE GENEVIÈVE (Suite)

— Ce *fac-simile*, reprit M. Lubin, était celui de la fameuse feuille que j'ai détachée du registre de l'herboriste du quartier Mortainville.

— Et la comtesse de Mahiac ? demanda le prince.

— Elle aussi est plongée dans un désespoir sans bornes. Depuis que Lilia, grâce aux lettres que j'ai pu me procurer chez l'avocat qui avait autrefois plaidé pour Raymond, le meurtrier de Lombart, son père, l'a contrainte à donner son consentement à cet étrange mariage, elle a reçu, dans son orgueil et dans sa tendresse de mère, un coup dont elle ne se relèvera pas peut-être. Son fils est allé la voir, il y a deux jours, et cette entrevue a amené une scène de supplications, de larmes, de cris désespérés, puis une séparation violente, et une malédiction dont l'effet a été si terrible pour Georges de Mahiac qu'il est sorti de la chambre pâle, tremblant et si troublé, qu'il allait quitter l'hôtel tête nue et sans son paletot si un domestique ne fût accouru lui porter l'un et l'autre.

— Ils sont tous cruellement châtiés, dit le prince Tezka.

— J'irai jusqu'au bout, répliqua M. Lubin avec un accent implacable ; je serai aussi impitoyable pour eux qu'ils l'ont été pour Geneviève ; ils ont échappé à la justice, ils ne m'échapperont pas, à moi. J'ai fait appel à leur humanité, à leur pitié, ils n'ont rien voulu entendre ; je serai inflexible comme eux.

Puis, changeant tout à coup de ton :

— Rien n'est changé quant au mariage de Lilia ? demanda-t-il au prince.

— Rien.

— C'est toujours pour demain ?

— Toujours.

— L'heure ?

— Midi.

— Et l'heure du départ pour Lardy ?

— Dix heures.

— Je serai à la gare à neuf heures trois

quarts.

— Je vous y attendrai.

— Toutes vos mesures sont prises ?

— Très-exactement.

— Parfait.

— Et la maison Lochar et Muscadin ? demanda le prince.

— A cessé depuis quelque temps de circuler autour de la rue de la Cerisaie.

— Peut-être ont-ils renoncé à leurs

projets ?

— J'en doute, car la dernière fois

que j'ai cru les entrevoir, l'association

s'était renforcée d'un membre, que vous

connaissez, au reste.

— Et qui est ?

— Louis Chabot.

— Allons, ça tient toujours.

— Quant à présent, ne songez qu'à

la fête de demain ; soyez exact au rendez-

vous.

— Neuf heures trois quarts, c'est

entendu.

— Je me rends chez l'écrivain public

du passage Sainte-Marie. A demain.

II

DEUX BELLES-MÈRES.

Nous avons vu, par le rapport d'un des agents de la maison Lubin et C^{ie}, qu'une scène violente, mêlée de larmes, de prières et de malédictions, avait eu lieu entre la comtesse de Mahiac et son fils.

* Voir l'Œil de la Police n° 101 à 138.

Mais la cause de cette scène, le lecteur l'ignore et il est nécessaire de la lui faire connaître.

Elle avait été déterminée par une nouvelle exigence de Lilia.

Infatigable dans sa haine contre celle

belle Lilia sous son véritable nom de Julia Lombart, et elle avait toujours laissé ignorer qu'elle eût une propriété à Lardy, acquisition qu'elle n'avait faite qu'en vue d'avoir là un domicile pour le cas qui se réalisait aujourd'hui et au-



LA GOUTTE DE SANG. — Larmousei souleva le buvard, trouva une lettre commencée. — « L'écriture de madame Cheneval!! »

qui avait causé la mort de son père et à laquelle elle devait d'être ce qu'elle était devenue, elle avait contraint Georges à aller demander à sa mère de venir assister à leur mariage, lui disant qu'elle ne pouvait se rendre à la mairie et à l'église comme une bohémienne, sans famille et sans amis.

Quant aux amis, elle consentait à s'en passer, ayant compris qu'elle devait cette concession à la susceptibilité de Georges, mais elle ne pouvait se résigner à l'humiliation de paraître devant tous dans une pareille circonstance avec les quatre témoins exigés par la loi et sans ce cortège de la famille qui accompagne les plus pauvres gens.

Elle consentait à ce que leur union fût absolument secrète pour Paris, et ce résultat, qui semblait impossible, était atteint, grâce à deux causes : l'ignorance où chacun était sur l'identité de la mariée et l'éloignement du lieu où se faisait le mariage.

En effet, personne ne connaissait la

quel elle songeait depuis longtemps. Il était donc impossible qu'aucun des amis de Georges ou des siens, qui lirait les bans de celui-ci affichés à sa mairie, soupçonnât jamais Nana Bourassin dans Mlle Julia Lombart.

Mais, en échange de tant de précautions prises en faveur de Georges et contre elle-même, intéressée à donner de la publicité à un pareil événement, elle exigeait deux mères :

Mme la comtesse de Mahiac, mère du marié.

Et pour elle-même une mère de fantaisie qu'elle se chargeait de trouver dans son monde.

Quand Georges de Mahiac se présenta chez elle, après la scène qu'il avait eue avec sa mère, son air embarrassé apprit tout de suite à Lilia quelle avait été l'issue de sa démarche.

Elle le regarda un instant avec une sourde colère.

Puis, comme son silence se prolongeait :

— Eh bien, lui dit-elle, qu'à décidé Mme de Mahiac ?

— Ma mère est malade, balbutia Georges ; elle regrette de ne pouvoir faire le voyage de Lardy, mais...

— Allons donc ! s'écria Lilia en lançant à Georges un regard foudroyant, n'essayez pas de me tromper, votre mère n'est pas malade ; elle a refusé avec indignation et en m'accablant de son mépris ; voilà la vérité.

Georges courba la tête et ne répondit pas.

— Ah ! c'est comme cela ! reprit Lilia avec violence, eh bien, j'ai décidé qu'il y aurait à notre mariage une comtesse de Mahiac et elle y sera.

— Que voulez-vous dire, Lilia ? lui demanda Georges effrayé ; oh ! je vous en supplie, n'allez pas chez ma mère.

— Qui songe à cela ?

— Mais ne dites-vous pas ?...

— Qu'il y aura une comtesse de Mahiac. Eh bien, oui, je me donne bien une mère ; il ne me sera pas plus difficile de me donner une belle-mère.

— Quoi ! s'écria Georges atterré, vous voudriez donner le nom de ma mère...

— A celle qui voudra bien en jouer le rôle, oui, cher vicomte, dit Lilia, le teint enflammé et l'œil brûlant de colère, et tant pis pour Mme de Mahiac si elle n'est pas représentée avec toute la dignité que comporte son grand nom. Ce qu'il me faut, c'est une comtesse de Mahiac quelconque, et je l'aurai.

— Lilia ! mais c'est de la folie !

— Peut-être, mais que m'importe ?

Si quelqu'un en souffre, ce ne sera pas moi, ce sera la fière comtesse de Mahiac.

— Mais, chère Lilia...

— Oh ! pas un mot de plus, c'est

résolu, interrompit Lilia d'un ton impérieux.

Elle ajouta en se dirigeant vers la

porte de sa chambre :

— Attendez-moi là un instant.

Elle revenait au bout de dix minutes,

habillée et prête à sortir.

— Où allez-vous donc ? lui demanda

Georges.

— Chez la Turmole.

— Qu'est-ce que c'est ça ?

— Ça ! eh ! Monsieur le Vicomte,

parlez-en avec plus de respect, c'est

celle qui représentera demain le person-

nage de la comtesse de Mahiac.

— Encore une fois, Lilia, je vous sup-

plie de renoncer à un projet que je con-

sidère comme une insulte pour ma

mère.

— Et moi, je vous prie de ne plus

m'en parler ; d'ailleurs vous ne con-

naissiez pas la Turmole, c'est une femme

qui a de très grandes manières... dans

son genre, et quand elle a son châle

tapis, sa robe de satin ponceau, son cha-

peau vert pomme et son oiseau du para-

dis, on ne dirait jamais une marchande

à la toilette.

— Marchande à la toilette ! s'écria

Georges avec horreur.

— Venez-vous avec moi ?

— Si c'est pour voir cette femme, je

vous remercie.

— Alors, au revoir !

Puis se tournant au moment de sortir :

— Ah ! vous savez que nous allons

coucher ce soir à Lardy ; moi, dans ma

maison, naturellement ; vous, à l'au-

berge du Grand-Cerf. Trouvez-vous à

la gare à neuf heures.

En sortant de son hôtel, Lilia mit elle-

même à la poste une lettre qu'elle venait

d'écrire dans sa chambre, pendant que

Georges l'attendait au salon.

Cette lettre était adressée à la com-

tesse de Mahiac.

Voici ce qu'elle contenait :

« Madame la Comtesse,

Vous refusez d'assister à notre mariage, c'est votre droit, il n'y a rien à dire ; mais d'un autre côté votre absence pourrait être mal interprétée et causer

un grave préjudice à celle qui portera demain votre nom, j'ai dû m'occuper de parer à ce danger. Je connais, dans un monde un peu trop décrié peut-être, une femme qui, pour la modeste rétribution de vingt francs, joue très convenablement les mères et au besoin les belles-mères dans ces sortes de cérémonies ; elle vous remplacera et fera de son mieux pour porter dignement un des grands noms du faubourg Saint-Germain. Je crois devoir vous faire connaître ce détail, Madame, pour vous garantir contre les funestes effets d'une grande surprise dans le cas où le hasard vous apprendrait que la comtesse de Mahiac assistait au mariage de son fils.

» Permettez-moi maintenant, Madame, de vous rassurer sur l'avenir de ce fils pour lequel cette union ne vous paraît pas suffisamment brillante. Je ne vous dirai rien du nom que je lui apporte ; s'il est trop célèbre, vous savez à qui en reviennent la faute et la responsabilité, vous connaissez l'histoire de celle qui le porte ; vous savez qui l'a faite orpheline, qui l'a laissée sans ressources, exposée, jeune et jolie, sans guide et sans appui, à tous les entraînements de la misère, à toutes les séductions de la coquetterie ; vous savez enfin, Madame, que si ce nom a des taches, celui qu'elle va porter n'en est pas exempt. Seulement les souillures sont éclatantes d'un côté et cachées de l'autre ; voilà toute la différence. Au fond, la moralité est égale de part et d'autre ; voilà ce que niera votre orgueil et ce que vous criera votre conscience, Madame.

» Après vous avoir prouvé que mon union est parfaitement assortie sous ce rapport, je passe au point matériel, à la question d'argent. J'apporte à votre fils, par contrat passé avant-hier devant votre propre notaire, je l'ai voulu ainsi pour que vous n'en ignoriez pas, une fortune de trois millions, un hôtel au boulevard Malesherbes, maison et écuries montées d'une façon royale ; quant à votre fils, son apport se compose de :

» Vingt-deux notes de fournisseurs divers se montant ensemble à la somme de.....	58,000 fr.
» Deux comptes d'usuriers réduits à.....	115,000 —
» Quatorze citations devant le juge de paix, de bottiers, tailleurs, chemisiers, etc., vues et réglées pour la somme de.....	9,000 —
Total.....	182,000 fr.

payés par moi. Avouez, Madame, qu'il était temps, pour votre fils, que cette déplorable union s'accomplît.

» J'ai fini. Faites sérieusement, sincèrement votre examen de conscience, et vous reconnaîtrez que j'ai le droit de dédaigner vos mépris et de n'avoir nul souci de vos douleurs ; jetez un regard dans votre passé, et vous vous sentirez portée à l'indulgence, à l'humilité surtout, en lisant au bas de cette lettre le nom de

» JULIA LOMBART. »

— Ah ! bourreau de mon père, fatal instrument de ma perte, murmura Lilia en jetant cette lettre à la poste, j'ai des revanches terribles à prendre avec toi ; j'ai tout perdu par toi, honneur, famille, repos ; tu souffriras éternellement par moi ; je serai le mauvais génie de tes vieux jours comme tu as été le mauvais génie de ma jeunesse.

Puis, remontant en voiture :
— Maintenant, dit-elle, chez la Turmole, ma belle-mère d'emprunt.
Et, s'adressant à son cocher ;
— 27, rue Bréda !

III

DES TÉMOINS IMPRÉVUS

Lardy est un joli village, baigné par une petite rivière et situé au pied d'une chaîne de collines boisées de l'aspect le plus pittoresque.

La maison que Lilia avait achetée dans ce petit coin, presque inconnu des Parisiens, était des plus modestes, mais on sait dans quel but elle avait fait cette acquisition.

C'était pour y élire domicile et se ménager le moyen d'y conclure un jour, incog-

nito, le mariage qui lui était imposé par son auguste protecteur, comme condition nécessaire pour pouvoir être admise, sans scandale, à sa petite cour tudesque.

Ce roitelet, on le voit, suivait les grandes traditions, celles de Louis XIV, qui, avant d'élever une femme au rang de maîtresse favorite, la pourvoyait d'abord d'une haute alliance.

Enfin le but si longtemps poursuivi par Lilia, et qu'elle avait désespéré d'atteindre, ce but qui devait être pour elle la source d'une fortune et d'une situation exceptionnelles, elle y touchait.

Dans une heure, elle allait être la vicomtesse de Mahiac.

Dans quelque jours elle serait presque reine.

Car elle devait partir immédiatement pour le petit royaume de son protecteur, ce dont elle n'avait pas jugé à propos de faire part à Georges.

Au reste, elle lui ménageait d'autres surprises pour le moins aussi peu agréables.

Elle était donc au comble de ses vœux quand, vers dix heures, elle quitta sa maison avec ses deux mères et deux de ses témoins pour se rendre à la mairie où elle devait trouver Georges avec les deux autres témoins.

Son cœur débordait de joie, d'orgueil et aussi de vengeance satisfaite, car le désespoir de Mme de Mahiac entraînait pour beaucoup dans son bonheur.

Où, pour mieux dire, il le complétait. Depuis le matin tout le village de Lardy était sur pied.

Tous les travaux étaient suspendus. Hommes, femmes, enfants, paysans et bourgeois stationnaient devant la mairie, attendant avec impatience l'apparition de la mariée, dont on vantait la beauté et l'élégance.

Elle parut enfin et sa vue produisit sur la foule une profonde sensation.

On admira également les grandes manières et la figure distinguée de Georges de Mahiac.

Mais le personnage qui obtint le plus de succès fut sans contredit Mme de Turmole, la marchande à la toilette.

Elle représentait décidément la mère du marié en l'absence de celle-ci, retenue à Paris, disait-on, par une grave maladie.

On l'appelait Mme la comtesse de Turmole et non de Mahiac.

C'était la seule concession que Lilia eût faite à Georges de Mahiac.

Le chapeau vert comme et l'oiseau de paradis de la marchande à la toilette produisaient sur les paysans des effets vertigineux.

Ils la contemplaient avec un respectueux étonnement.

Et la Turmole, éblouie par son triomphe, prenant son rôle au sérieux, traversait la haie des paysans avec des airs de comtesse d'Escarbagnas qui, plusieurs fois, faillirent arracher des éclats de rire à Lilia.

On entra à la mairie vers dix heures et demie, et au bout d'un quart d'heure le mariage civil était terminé.

La cérémonie avait été allongée de cinq minutes par un petit discours de M. le Maire qui, en termes émus, avait tenu à rappeler au jeunes époux leurs devoirs réciproques, recommandant au marié de rester fidèle à la foi jurée, et à la mariée de ne jamais oublier que la pudeur est le plus bel ornement de son sexe.

Puis on quitta la mairie pour se rendre à l'église.

Il n'y avait que la place à traverser.

— Qui sait, dit Lilia à Georges, si votre mère ne vas pas arriver pour la bénédiction ?

— Quelle idée ! répondit Georges.

— En prenant le train de dix heures, elle arriverait à temps.

— Sans doute, mais qui peut vous faire supposer qu'elle aurait changé de résolution ?

— C'est que, à votre insu, je lui ai écrit avant de quitter Paris.

— Ah ! fit Georges en la regardant d'un air inquiet.

— Oh ! mais, dit Lilia d'une voix douce et d'un ton presque candide, une petite lettre bien gentille, bien conciliante, dont elle sera fort touchée, j'en suis sûre.

Georges ne répondit pas ; on était au seuil de l'église.

Toute la pompe imaginable était déployée pour ce mariage.

Les deux chaises de velours avaient été tirées de leur armoire.

L'orgue entonnait un chant de victoire à l'entrée des jeunes époux.

Le ban et l'arrière-ban des chœurs et des enfants de chœur avaient été appelés.

Bref, rien n'avait été épargné.

Aussi la messe dura-t-elle une heure.

Elle était près de finir, quand on entendit sur la place le bruit des grelots d'une chaise de poste.

Puis, vers le porche de l'église, un bruit de voix confuses.

Agenouillé près de Lilia, Georges lui jeta un regard interrogateur en entendant s'arrêter la chaise de poste.

Lilia lui répondit par un autre regard qui signifiait : je ne sais ce que c'est.

Mais sa physionomie avait en ce moment quelque chose de perfide qui lui laissait supposer le contraire.

Un instant après tout était fini et on sortait de l'église.

Suivant la coutume, on avait ouvert les portes à deux battants.

En approchant du porche, Georges et Lilia eurent en même temps un mouvement de surprise en voyant, au lieu de la haie de paysans qu'ils avaient laissée tout à l'heure sur la place, une haie d'hommes en habit noir, en culotte blanche et le chapeau à la main.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? dit Lilia à Georges à voix basse.

On venait de dépasser le porche, Georges allait répondre, quand tout à coup il s'arrêta, devint affreusement pâle, et, pressant d'une main crispée le bras de Lilia à laquelle la douleur arracha un léger cri :

— Je suis perdu ! balbutia-t-il.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda-t-elle, émue elle-même sans savoir pourquoi.

— Ces hommes ! vous ne voyez donc pas ? murmura Georges, dont la pâleur était devenue cadavérique.

— Eh bien ! ces hommes, quels sont-ils ? Parlez, vous me faites mourir.

— Ce sont...

Il s'appuya à l'épaule d'un de ces témoins pour ne pas tomber, et il essayait vainement de parler.

Il avait les dents serrées l'une contre l'autre comme un épileptique.

— Quels sont donc ces hommes ? lui demanda de nouveau Lilia d'une voix pleine d'angoisse.

— Eh bien, balbutia enfin Georges, c'est tout le club des raffinés, tous mes amis.

— Qui les a fait venir ? Oh ! infamie ! infamie ! murmura Lilia atterrée.

Georges fermait les yeux et semblait sur le point de perdre connaissance.

— Allons, lui dit Lilia d'une voix brève, il faut sortir de cette situation, il faut traverser cette haie d'ennemis ; donnez-moi votre bras et venez.

Georges obéit machinalement. Mais, chose étrange, le même mouvement de stupeur, sinon d'émotion, s'était manifesté chez les membres du club des raffinés, car c'étaient bien eux, quand ils avaient vu paraître Georges et Lilia au seuil de l'église.

Evidemment ils avaient éprouvé une surprise égale à celle qu'ils causaient aux nouveaux mariés.

Ils restaient là, immobiles, silencieux et comme fascinés par le spectacle dont ils étaient témoins.

Georges et Lilia s'avançaient toujours, pâles et agités d'un frisson qu'ils essayaient vainement de contenir.

Ils pénétrèrent dans cette double haie d'habités noirs.

Alors il se passa un fait terrible, foudroyant dans sa simplicité.

Au moment où les mariés passaient devant eux, tous les jeunes gens, par un mouvement spontané, se couvrirent de leurs chapeaux.

A ce sanglant affront, Georges s'arrêta, jeta un cri de rage et, s'élançant au hasard sur le premier venu :

— Misérable ! s'écria-t-il, vous me rendez raison de cette insulte, vous payerez pour tous les autres.

Il était malheureusement tombé sur une espèce d'Hercule.

Celui-ci lui saisit la main, et, le regardant froidement en face :

— Monsieur de Mahiac, lui dit-il, on ne se bat pas avec le mari de Nana Bourassin.

A ce nouvel affront, Lilia jeta un cri et promena autour d'elle des regards éfarés.

Georges voulut sauter à la gorge de l'insulteur.

Mais celui-ci le contint sans peine. Alors un jeune homme s'avança vers Georges : c'était le prince Tezka.

Il tira de la poche de son habit une lettre, et, la lui montrant dépliée :

— Monsieur de Mahiac, lui dit-il, si quelqu'un ici a le droit de se dire insulté, c'est nous à qui vous envoyez une invitation de venir assister à votre mariage avec une demoiselle Julia Lombart, et qui nous rendez témoins...

— Moi ! s'écria Georges en passant la main sur son front comme s'il se sentait devenir fou, moi, je vous ai envoyé des invitations !

— Les voilà, Monsieur, lisez.

Surmontant pour un moment l'émotion qui troublait toutes ses facultés, Georges parvint à lire la double invitation de M. le vicomte Georges de Mahiac et de Mlle Julia Lombart, priant le prince Tezka d'assister à leur mariage célébré à l'église de Lardy.

— Et nous en avons tous de pareilles, Monsieur, crièrent plusieurs voix à Georges.

En ce moment un bruit de grelots et des claquemets de fouet se fit entendre. C'était la chaise de poste qui s'avançait.

Un vieillard y était installé.

Sa boutonnière était ornée d'une décoration étrangère.

Son visage maquillé, ses sourcils noircis, sa perruque noire et bouclée le rendaient hideux.

— Tenez, Messieurs, dit le petit vieillard en puisant une prise dans sa tabatière d'or, voici le tableau final, le bongénie qui protège les jeunes époux et les enlève dans un nuage.

IV

UNE FAUSSE POSITION

Sous les pâtes qui comblaient ses rides et enveloppaient son visage octogénaire d'une surface unie, polie et brillante comme celle d'un magot en porcelaine, l'auguste personnage avait quelque chose d'immuable et d'impassible qui rappelait les figures de cire.

Il fut aussitôt reconnu par tous les membres du club des raffinés, car il faisait partie de ce musée ambulante d'excentriques et de grotesques qu'on rencontre partout sur les boulevards, aux premières représentations, dans les grandes solennités politiques, académiques, artistiques et autre, qui forment une des curiosités de Paris, une des plus précieuses peut-être, et qu'on s'étonne de ne pas voir éti-quetés comme les momies du musée égyptien.

Tous les membres du club des raffinés, oubliant un instant la gravité de la scène qui venait de se passer, éprouvaient une violente envie de rire à l'aspect du vieillard dont la figure n'avait jamais été si unie, si artistement arrondie aux angles, si délicatement teintée de blanc et de rose.

Mais il était une personne qui, au contraire, éprouvait en face de cette tête un sentiment de profonde et sincère admiration.

C'était la Turmole.

Et c'est bien naturel : la Turmole, en même temps marchande à la toilette et émailleuse, était l'auteur de cette tête, à laquelle elle travaillait avec amour et qu'elle considérait comme son chef-d'œuvre.

A ses yeux l'illusion était complète ; son auguste client ne paraissait pas plus de trente ans, et elle était convaincue que tout le monde s'y trompait.

Georges et Lilia, eux aussi, avaient aperçu le vieillard, mais ils ne partageaient ni l'envie de rire des Parisiens.

Lilia était violemment contrariée.

Georges était atterré.

Ecrasé sous le poids de sa honte, il se demandait avec un mélange de rage et de désespoir quel mauvais génie avait pu combiner cette rencontre infernale entre ses amis et le protecteur de Lilia, à la minute même où venait de s'accomplir cette union qu'il eût voulu cacher à tous les yeux.

Il y avait réellement là combinaison et non hasard, il n'en pouvait douter ; les lettres d'invitation envoyées à tous les membres de son club le prouvaient jusqu'à l'évidence.

(Lire la suite au prochain numéro.)



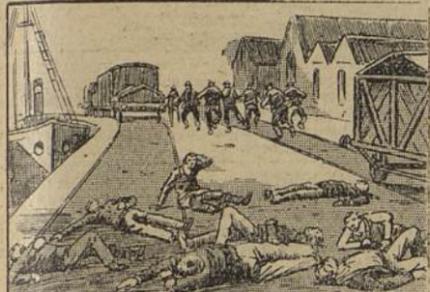
DE LA POLICE DANS LE NORD

UN DRAME NAVRANT. — A la suite d'une querelle avec son mari, une femme quitta le domicile conjugal, emmenant avec elle sa fille âgée de 6 ans. Elle se rendit sur les bords de la



Selle, jeta son enfant dans l'eau, lui enfonçant la tête pour la noyer et s'y précipita ensuite. Aux cris de l'enfant, un ouvrier accourut et réussit à sauver la fillette et sa mère.

CAMBRAI.



ROUGES ET JAUNES. — Au moment où des travailleurs quittaient leurs charriots sur les quais, des grovistes qui s'étaient cachés derrière des wagons, bondirent sur eux en nombre et les frappèrent à coups de couteau. Puis, tandis que huit des blessés demeuraient inanimés sur le sol, les meurtriers prirent la fuite.

CALAIS.



UNE FERMIERE ATTAQUEE. — Pendant qu'une fermière était en train de traire ses vaches dans une pâture, un domestique de ferme qui la guettait s'élança sur elle et la frappa violemment à coups de bâton. Aux cris de la victime, l'agresseur effrayé prit la fuite. Il a été arrêté quelques heures plus tard.

ABBEVILLE.

CEUX QUI SONT CHARGÉS

D'APPLIQUER LA LOI

Vers midi, à Valmondois, des hauteurs de la colline de la Naze, jaillissaient des gerbes de flammes, couronnées par un épais panache de fumée. Un incendie venait d'éclater dans des bois appartenant à divers propriétaires. L'alarme fut d'autant plus vive qu'un étroit chemin séparait seulement les bois en flammes d'un moulin et de trois habitations.

Son clairon à la bouche, un citoyen de bonne volonté voulut parcourir le pays pour ramener des sauveteurs sur le théâtre du sinistre. Il fut appréhendé par le garde champêtre qui lui intima l'ordre d'avoir à cesser de sonner la générale :

— M. le maire est absent, explique le garde au clairon, au comble de l'ahurissement ; moi-même, j'ai l'adjoint aussi. En leur absence, je ne puis laisser jouer du clairon de la sorte (sic)...

— Mais, lit le clairon, de plus en plus ahuri, il y a le feu, il faut bien donner l'alarme !

— C'est possible, mais le maire a fait un arrêté pour empêcher de jouer de la musique sans son autorisation ; si vous continuez, je vais vous faire un procès-verbal.

Le clairon cessa de sonner, tant la menace d'un procès-verbal l'intimida et s'en fut tout courant annoncer aux uns et aux autres que ça brûlait à la Naze.

Quelques habitants, absolument affolés, recoururent à une autre sonnerie : celle du téléphone. Partout aux alentours, à Parmain, à Nesles-la-Vallée, à l'Isle-Adam, à Anvers et jusqu'à Pontoise, ils réclamèrent des secours, en transmettant la nouvelle, inexacte, que les quatre immeubles étaient en feu.

De tous côtés, on accourut, même en automobile, pour voir l'incendie s'éteindre de lui-même, vers cinq heures, après qu'il eût ravagé cinq hectares environ.

La sous-préfecture et le Parquet de Pontoise

PISTES CRIMINELLES

OU LE CHAPEAU JOUE UN GRAND ROLE

Les chapeaux ont joué un rôle important pour servir à la découverte des criminels. A la sûreté de Paris, à Scotland-Yard, à Londres et dans le célèbre musée de reliques criminelles du détective américain Pinkerton, universellement connu, se trouvent de nombreux chapeaux auxquels se rattachent de bizarres histoires.

— Les chapeaux, voyez-vous, disait un policier français, que nous interrogeons à ce sujet, sont si aisément perdus ! Les criminels semblent complètement oublier ce détail. S'il n'en était pas ainsi et s'ils se doutaient combien un chapeau peut devenir utile aux mains d'un policier, ils se l'attacheraient sur la tête avec une corde solide !

On conserve au « Musée Noir » de Scotland-Yard, un chapeau mou, en feutre noir, qui servit à l'identification de l'assassin Orrock.

Un policeman avait été trouvé dans une rue d'un des faubourgs de Londres, la poitrine trouée de deux balles ; il expira avant de pouvoir donner un renseignement quelconque sur son agresseur.

On découvrit sur le lieu du crime trois pièces à conviction : un ciseau à froid, quelques cartouches de revolver et un chapeau mou, en feutre noir, très usagé.

Pendant une année entière, il fut impossible de retrouver la piste de l'assassin, quand, pour un cambriolage, on arrêta un certain Orrock.

Les policiers, sans en être sûrs, avaient de sérieuses raisons de le soupçonner d'être l'auteur du meurtre de l'agent, et si le chapeau trouvé à terre lui allait, ce serait un argument sinon infaillible, du moins probant, en faveur de leur théorie.

Le tout était de le lui faire essayer sur la tête et la police n'était pas qualifiée pour le forcer à se soumettre à cette expérience. L'objet fut pourtant apporté parmi les pièces à conviction, quand Orrock passa aux assises pour le cambriolage.

L'avocat du plaignant laissa entendre que ce chapeau avait dû appartenir à l'accusé. C'était pour ainsi dire mettre celui-ci au défi de l'essayer, et s'il ne le faisait pas, on pouvait en tirer certaines conclusions.

L'avocat d'Orrock comprit la manœuvre de son adversaire et eut avec son client une conversation brève, après laquelle ce dernier prit le vieux chapeau — peut-être par pure bravade — et le mit sur sa tête.

Il le coiffait à merveille, ayant pris la conformation de sa tête.

C'était son propre chapeau et cette preuve concluante servit, dans la suite, à faire pendre Orrock, qui finit par confesser son crime.

D'autre part, un couvre-chef qui coiffe mal un criminel peut aussi servir à le faire reconnaître comme auteur de quelque méfait, par un policier perspicace.

Un détective anglais, appelé à constater un cambriolage dans l'hôtel d'un riche Anglais, découvrit que le voleur, non content d'avoir enlevé une forte somme d'argent et de nombreux bijoux, s'était encore approprié un magnifique huit-rellets, en abandonnant, à la place, son propre chapeau, plus qu'usagé.

On n'avait qu'un indice : cette loque était du 7 1/4, alors que le haut-de-forme avait une pointure au-dessous de 7.

Une quinzaine de jours plus tard, ce même détective croisa dans la rue un homme qu'il reconnut pour un cambrioleur, déjà condamné quelques années auparavant, grâce à ses recherches.

Le malfaiteur avait dû faire quelque beau coup, car il était fort élégamment vêtu et portait un superbe huit-rellets, qui n'avait qu'un défaut, celui d'être trop petit pour lui.

D'une bousculade rapide, le policier envoya le haut-de-forme rouler dans le ruisseau, et, tout en s'excusant, le ramassa pour le rendre au passant.

Mais, dans ce mouvement, il avait eu le temps de remarquer l'adresse d'un des premiers chapeliers de la capitale anglaise.

C'était bien le chapeau dérobé, et le cambrioleur — car c'était lui aussi — fut aussitôt mis en état d'arrestation.

Certains criminels se sont, à l'occasion, munis de deux chapeaux, pour pouvoir cacher leur identité, en échangeant rapi-

dement, et il est surprenant comme ce truc a pu causer de confusion.

Qu'un témoin vienne à dire que l'accusé portait un chapeau melon, et qu'un autre assure l'avoir vu en feutre mou ou en casquette et les jurés se trouvent bien embarrassés.

Ce fut là l'une des difficultés dans le procès de Lefroy qui avait assassiné un voyageur, dans le rapide de Brighton.

Quelques témoins avaient vu l'homme, la tête couverte d'une casquette, aller d'un wagon à l'autre, avant le départ du train, choisissant sa victime probablement, tandis que d'autres prétendaient qu'il avait un feutre mou.

La défense se servit naturellement de cette différence de témoignages, qui était très importante, mais Lefroy, finalement, fut condamné à mort.

M. Hamard aime à raconter, quand on aborde ce sujet, l'histoire de cet assassin qui se trahit sottement, en retournant sur le lieu du crime pour y reprendre son chapeau, abandonné dans sa fuite précipitée.

Il ne se doutait pas que le corps de sa victime, assassinée par lui dans un bois, avait déjà été découvert.

Des agents de la Sûreté, en le voyant approcher, s'étaient vivement cachés derrière des arbres et des buissons, et le laissant ramasser son couvre-chef, s'emparèrent aussitôt du meurtrier.

Une autre fois, un inspecteur de la Sûreté releva, comme pièce à conviction dans une villa cambriolée, un chapeau dont la bande intérieure en cuir auquel adhéraient deux cheveux noirs, qu'il conserva bien précieusement.

Le cuir, en outre, avait une odeur très forte de pommade à la rose.

Les parfums ne sont guère le fait des monte-en-l'air ; aussi la police, sur ces indices, se mit-elle à la recherche d'un cambrioleur de profession à cheveux noirs et se les graissant outrageusement avec de la pommade à la rose.

Il fut aisément retrouvé quelques jours après, n'étant pas novice dans le monde du crime.

Franz Muller, un jeune allemand, émule de Lefroy, avait, comme lui, assassiné un voyageur dans un train.

Il lui avait dérobé sa montre, sa chaîne... ainsi que son chapeau haute-forme.

Huit jours après, comme le trois-mâts « Victoria », venant de Londres, arrivait dans le port de New-York, la police américaine, montant à bord, y procéda à l'arrestation de Muller, qui portait sur lui la montre et la chaîne de sa victime.

Et, parmi ses bagages, on retrouva également le chapeau de soie, soigneusement emballé.

Muller, ayant remarqué le nom du mort, écrit sur la partie inférieure et intérieure du chapeau, avait découpé tout le tour sur une hauteur d'un centimètre et avait recousu le chapeau plus petit d'autant !

Il fut condamné à mort, et le juge ne put s'empêcher de remarquer que l'assassin méritait bien d'être pendu, n'eût-ce été que pour la stupidité dont il avait fait preuve en conservant ce chapeau, l'une des pièces à conviction les plus importantes contre lui.

Mais si le chapeau abandonné, perdu ou égaré peut être d'une grande utilité à la police, dans ses recherches, celui qui n'en porte pas peut également attirer sur lui l'attention des policiers.

Ce fut là le cas de Dorato Toussaint.

Un matin, aux environs de la gare de King's Cross, à Londres, un brave policeman de service vit venir dans sa direction, un homme fort correctement vêtu et qui courait à perdre haleine.

Il eût pu croire que ce gentleman si pressé, courait après un omnibus, ou ne voulait pas manquer son train, si, par malheur pour lui, l'homme n'avait point été nu-tête.

Instinctivement, l'agent de police crut avoir affaire à un criminel, et lui barrant la route, l'arrêta. Il avait eu raison, car Dorato Toussaint, venait d'attenter aux jours d'un bijoutier dans sa boutique et de lui voler pour plus de cinquante mille francs de bijoux !



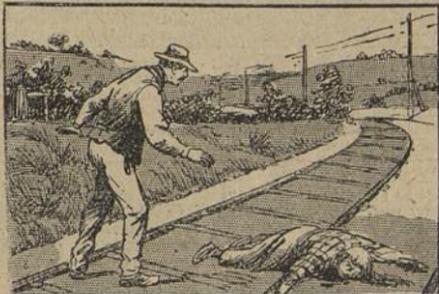
DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

CRIME MYSTERIEUX. — Effrayés par les gémissements qui s'échappaient d'une chambre d'une maison, les voisins prévinrent la police. Celle-ci pénétrant dans la chambre



découvrit, baignant dans son sang, une jeune femme de vingt ans dont la gorge avait été sectionnée d'un coup de rasoir. La blessée refuse de dénoncer son agresseur.

ROCHEFORT.



HORRIBLE MORT. — Il faisait à peine jour qu'une mère de famille partait pour se rendre à son travail. Elle traversait la ligne du chemin de fer, en pleins champs, quand un train arriva, la renversa et la déshiqueta entièrement. Ce fut le mari de la victime qui découvrit les restes de sa femme.

LA RÉOLE.



ACCIDENT MORTEL. — En revenant à bicyclette d'une partie de chasse, un entrepreneur de travaux publics descendait à vive allure la côte de Sabatut, lorsqu'il fit une embardée terrible et tomba. Relevé le crâne ouvert, le blessé succomba à sa terrible blessure.

MONT-DE-MARSAN.

EN ROUTE POUR LE BAGNE

On n'a pas oublié le drame navrant qui se déroula le 18 août 1910, à Orsay, où un ouvrier nommé Pierre Verdier, qui continuait à travailler malgré la grève, tua, étant en état d'ivresse, un rentier de la localité, M. Morin, qu'il avait pris, prétendit-il, pour un « rouge » chargé de lui faire un mauvais parti.

Condamné à dix ans de travaux forcés, le mois de mars dernier, par la cour d'assises de Seine-et-Oise, Verdier a été embarqué à la gare de Versailles-Chantier, à destination du pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, et il attendra le départ du prochain convoi pour Saint-Laurent-du-Maroni.

Par le même convoi est parti Emile Méry, condamné à mort à Versailles le 6 mai dernier, pour avoir assassiné un charretier sur la route de Grigny, et gracié le 17 juin par le Président de la République.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

UN RECIDIVISTE. — Devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Bondoux, a comparu un récidiviste dangereux, Adolphe Thuilot. L'accusé, qui avait déjà encouru sept condamnations, était recherché à la suite d'un vol qualifié. Or, le 17 février dernier, les agents Sampoens et Collenat, ayant aperçu le bandit attablé dans un débit de vins de l'avenue d'Italie, tentèrent de l'arrêter. Thuilot résista et, saisissant son revolver, il fit feu sur les agents. Une balle vint briser la cuisse de

l'agent Collenat, tandis qu'une autre traversait le kepi de son collègue Sampoens. Thuilot n'en fut pas moins maîtrisé, mais après une résistance désespérée.

A l'audience, l'accusé, qui conserve une attitude des plus cyniques, invoque uniquement pour sa défense qu'il était pris de boisson. Aussi, après un sévère réquisitoire de M. l'avocat général Matter et la plaidoirie de M. Paul Viven, ce dangereux personnage s'est-il entendu condamner aux travaux forcés à perpétuité.



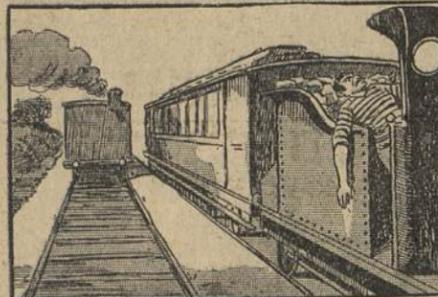
DE LA POLICE DANS L'OUEST

ACCIDENT D'AUTO. — Un jeune industriel âgé de 22 ans, originaire de Berlin, et demeurant à Paris, se rendait en automobile à Dieppe, en compagnie de deux dames anglaises, toutes deux domiciliées à Paris. A l'arrivée dans la commune de Heudebouville, près de Gaillon, les deux pneus arrière ayant éclaté, la voiture fit une embardée et fut projetée contre un arbre, où elle alla se briser. L'industriel a été tué sur le coup par le volant de la machine qui lui avait défoncé la poitrine. L'une des deux dames fut grièvement blessée, l'autre s'en est tirée avec des égratignures, ainsi que le chauffeur. Le cadavre de la victime a été transporté à Gaillon par ordre de la gendarmerie, tandis que les deux blessés ont été reconduits à Paris en automobile. **ROUEN.**

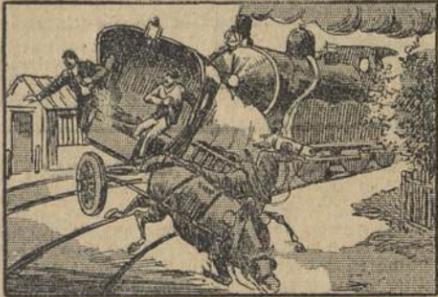


TENTATIVE DE MEURTRE. — Vers une heure du matin, un ouvrier se promenait sur la grève avec une femme galante. L'amant de cœur de celle-ci, qui les avait suivis depuis un moment, surgit tout à coup et fit feu sur le couple. L'ouvrier, atteint de deux balles, fut transporté à l'hôpital ainsi que la femme que son ami avait enserrée dans ses bras. **BREST.**

DRAME SANGlant. — A Narqueville, un journaliste, âgé de quarante-sept ans, ayant cherché querelle à un fermier voisin, lequel le soupçonnait de vol, a menacé celui-ci de mort. Le fermier, saisi d'une forte branche de pommer, en a asséné un coup terrible sur le crâne de son rival. Le journaliste s'est affaissé et n'a pas tardé à expirer. **CHERBOURG.**



TUE SUR SA MACHINE. — Tandis que l'express de Paris à Dieppe passait à toute vapeur près de Vernon, le chauffeur se pencha pour examiner le fonctionnement de la machine. Au moment même passait sur l'autre voie un train de marchandises. Le crâne fracturé, le chauffeur fut tué net. **EVREUX.**



VOITURE TAMPONNÉE. — En traversant le passage à niveau de Saint-Renan, une voiture de brasseur attelée de deux chevaux fut prise en écharpe par un train. Le véhicule brisé fut entraîné sur un parcours de 50 mètres. Le cocher avait pu sauter à temps; mais le garçon livreur, pris sous la voiture, fut horriblement blessé. **BREST.**

VIOLÉE ET ASSASSINÉE. — Un crime ignoble a été commis au village de Boelazan-en-Bégard. Les parents d'une jeune fille de quatorze ans, inquiets de ne pas voir leur fille, par le matin au marché vendre de la volaille, revinrent à la maison, se mirent à sa recherche. Les pauvres parents, après avoir demandé des renseignements dans tous les sens, finirent par découvrir, vers huit heures du soir, dans un champ, le cadavre de leur fille. La pauvre enfant avait été assassinée et odieusement outragée. L'assassin a été arrêté. **QUIMPER.**



FRÈRES ENNEMIS. — Pour des raisons d'intérêt, deux frères, cultivateurs, étaient devenus ennemis mortels. L'autre matin, en se rendant au labour, les deux frères se trouvèrent en présence. Le cadet, qui était à cheval, fut désarçonné par son frère qui, lui arrachant son fouet, le frappa si violemment à la nuque qu'il le blessa grièvement. **SAINT-JOUIN.**

ELSIE

(Suite et fin.)

Elle crut probablement voir un sourire sceptique sur mes lèvres, car aussitôt la jeune femme ajouta :

— Je n'ignore pas, Monsieur, que, vous autres, bijoutiers, vous êtes souvent victimes d'adroits filous qui font ainsi porter des bijoux de prix chez eux, et sous un prétexte quelconque détournent l'attention de l'employé qui les a apportés, de façon à les subtiliser.

— Madame, m'écriai-je, tranquillisez-vous, nous savons aussi à qui nous avons affaire. Et croyez qu'il est bien loin de ma pensée...

— Je le veux bien, reprit-elle, mais comme vous ne connaissez ni mon mari ni moi, autrement que par mes quelques achats...

— Rassurez-vous encore une fois, Madame, lord et lady Angleston sont trop connus dans le Royaume-Uni aussi bien que sur le Continent...

— Oui, Monsieur, mais néanmoins je n'accepterai de me faire accompagner par un de vos employés...

— Par mon fils, Madame.

— Eh bien, par votre fils, qu'à une seule condition...

— Et laquelle, je vous prie, lady Angleston?

— C'est que vous me permettrez de vous laisser ici, en garde chez vous, jusqu'à ce que je revienne avec votre fils, ma petite Elsie...

— Quoi? Vous voudriez?...
— Je me suis aperçue que vous adorez les enfants. Elsie vous aime beaucoup et soyez sûr qu'elle ne vous ennuiera pas. N'est-ce pas que tu seras bien sage avec Monsieur? fit-elle encore en s'adressant à la petite.

Elsie acquiesça naturellement de la tête, et comme lady Angleston insistait, m'assurant qu'elle préférerait ne pas traiter l'affaire, si je n'acceptais pas cette condition de sa part, je finis par accéder à son désir.

— Ecoutez, Pinson, s'écria Dumoulin en voyant rire le policier, vous auriez fait comme moi...

— Alors, vous êtes devenu bonne d'enfant, du coup? demanda l'inspecteur de la Sûreté.

— Parfaitement, bonne d'enfant, vous l'avez dit.

— Et alors?
— Eh bien, lady Angleston est partie dans sa voiture, accompagnée de mon fils qui avait les écrans contenant les bijoux, dans ce sac de cuir.

Avenue Marceau, un petit hôtel, merveilleusement meublé, des domestiques nombreux, enfin un train de maison tout à fait grandiose.

C'était là la demeure du vieux podagre et de sa jeune moitié.

Mais je laisse ici mon fils vous dire la fin de l'aventure.

— Oh! c'est bien simple. Lord Angleston, durant l'absence de sa femme, avait eu une nouvelle crise et se trouvait dans l'impossibilité de me recevoir, me dit sa femme, en venant me rejoindre dans le grand salon où elle m'avait laissé seul. Voudrais-je lui confier quelques instants ces écrans?

— Je n'y vis aucune difficulté, n'ayant absolument rien à craindre.

N'avait-elle pas laissé sa fille Elsie, au magasin, la confiant aux soins de mon père? C'était là la plus sûre garantie que je ne me trouvais pas en présence d'escrocs.

Je remis donc les écrans à lady Angleston qui ajouta que peut-être elle demeurerait absente plus longtemps qu'elle ne le pensait, son mari étant tellement fantasque qu'il voudrait tout examiner à loisir.

— Que lord Angleston prenne tout son temps, lui répondis-je; il est évident qu'on ne fait pas un achat aussi important sans bien examiner les objets. Je vous attendrai donc ici, Madame.

— Merci, me fit-elle, en m'adressant son plus gracieux sourire. Je ne pense pas être bien longtemps.

En disant ces derniers mots, elle s'éloigna, en passant dans une pièce adjacente qui devait être la chambre à coucher du lord.

* Voir l'Œil de la Police n° 138.

UNE HISTOIRE TOUCHANTE

On sait que le *Pluviôse*, réparé et remis en service, est affecté au port de Calais.

La mère d'un des hommes de l'équipage de l'ancien *Pluviôse*, qui habite Calais, et dont le fils trouva la mort dans la catastrophe, est entrée en correspondance avec quelques matelots du nouveau *Pluviôse*. Elle suit les déplacements du petit navire avec une persévérance touchante, comme si son gars était encore à bord. L'autre jour, apprenant que le *Pluviôse* allait revenir à Calais, elle écrivit pour s'informer de l'heure exacte de l'arrivée. On lui répondit que ce serait tel jour, le soir, très tard. Le *Pluviôse* devait, au contraire, arriver de bon matin: le « pays » auquel elle s'était adressée avait trouvé ce pieux mensonge pour épargner une douleur à la bonne vieille.

Mais, dès la pointe du jour, la vieille maman était sur la jetée, fouillant des yeux le large, « espérant » le sous-marin, comme jadis...

Le *Pluviôse* apparut enfin. Lentement, il

Mes soupçons étaient d'autant plus endormis, dois-je ajouter, que le salon et l'autre pièce n'étaient pas séparées par une porte, mais par une lourde portière, qui, je le croyais du moins, pourrait me permettre d'entendre du bruit, certains bribes de conversation...

Il n'en fut rien cependant, et je me contentai d'attendre.

Un quart d'heure environ se passa, peut-être même moins, et comme je m'approchais de l'une des fenêtres du salon, je pus voir partir à toute allure l'équipage de lady Angleston qui nous avait amenés et était demeuré devant la porte de l'hôtel.

Quelques instants, j'attendis encore, pris cette fois d'un horrible soupçon, puis n'y tenant plus, je sonnai.

Un valet de chambre répondit à mon appel et je lui demandai de voir lady Angleston à qui je voulais dire quelques mots en particulier.

— Madame vient de sortir, me fit le domestique imperturbable.

— Elle est sortie? Comment cela?

— Elle m'a dit de l'attendre ici, pour une réponse qu'elle doit me donner!

— Madame vient de partir en voiture!

— Et lord Angleston alors, demandai-je, m'est-il possible de lui parler?

Ici, le valet de chambre eut un sourire, irritant au plus haut point.

— Lord Angleston? fit-il. Je n'ai pas l'honneur de le connaître. Nous n'avons ici que lady Angleston et sa fille, un petit bébé de trois ans.

— Comment? Eh bien, le vieux mari podagre, qui a de terribles crises de neurasthénie? Celui qui a la folie des bijoux?

— Connais pas. Je vous répète qu'il n'y a ici que lady Angleston et sa fille.

— Ah! ça, par exemple! C'est trop fort! Mais alors, je suis volé! Et mes deux cent soixante mille francs de bijoux?

— Des bijoux? Monsieur en a remis à Madame? C'est peut-être un tort.

— Cet hôtel? Ces domestiques? Cet équipage? Tout ce train de maison? m'écriai-je encore.

— Ah! moi je ne sais pas, répondit le valet de chambre. Tout ici appartient à mon maître M. de Briance, qui, chaque fois qu'il fait un long voyage, comme c'est le cas en ce moment, loue son hôtel, comme il est là, avec domestiques, chevaux, voitures, etc. Faudrait que Monsieur voit le régisseur de M. de Briance. En tout cas, lady Angleston n'est ici que depuis quelques semaines; elle avait loué pour un mois...

— Eh bien? interrogea Pinson.

— Ce fut le vieux bijoutier qui répondit : — Hélas, non avons vu ce régisseur. Tout est absolument comme le domestique l'a dit à mon fils. Lady Angleston ou plutôt l'aventurière qui s'est donné ce nom, savait pertinemment que les renseignements, si nous les prenions en Angleterre, seraient excellents. Tout ce que nous avons appris de ce côté est scrupuleusement exact. Le vieux podagre, sa jeune femme, et jusqu'à Elsie, la fillette!

C'est ce dernier point qu'elle n'a pas oublié, et voilà comment je me trouve perdre deux cent soixante mille francs de bijoux et avoir ici ce bébé, absolument incapable de me donner aucun détail. Une enfant volée, probablement!

— Ah, mon pauvre Dumoulin! s'écria Pinson. Voilà qui prouve combien il est vrai que les événements ne manquent jamais de se répéter, dans l'histoire, même dans celle des bandits.

Le coup qui vient de vous être fait a été exécuté rapidement de même façon, il y a vingt-cinq ou trente ans, à Londres. La victime était un grand bijoutier de New-Bond-Street et l'aventurière se faisait passer pour duchesse. On ne l'a jamais retrouvée. Les bijoux non plus. Mais consolez-vous. Là il y avait pour le double de ce que vous perdez. En attendant que nous retrouvions votre lady et vos bijoux, confiez-moi ce bébé. C'est au commissaire de police à lui prodiguer ses meilleurs soins. Allons, viens, Elsie...

(Reproduction interdite.)

gagna son coffre, tandis que la mère douloureuse saluait, avec des gestes amis, les hommes groupés sur le pont.

Puis, quand le sous-marin fut amarré, la bonne vieille s'assit, face au large, et pleura des heures...

LE SOLEIL EN BOUTEILLES

« Prendre la lumière du soleil, la mettre en bouteilles et l'avoir à sa disposition rien qu'en tournant un commutateur, telle est la dernière trouvaille du génie inventif de l'Amérique et ce que vous permettront de faire nos appareils. »

Par le moyen de cette annonce, une Compagnie de New-York a pu réunir, paraît-il, plus de cinq millions au public.

Elle en eût réuni bien davantage en France ce mois d'août. Mais je ne crois pas que nous ayons souvent tourné le commutateur.



DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

ÉGORGÉ PAR SON CAMARADE. — Tandis qu'on procédait à Juy à la paye des ouvriers poseurs entre Tonnerre et Junay, trois poseurs, tous deux garde-barrières à Rolley, et un de leurs camarades, en passant à Junay, arrêtèrent occasionnellement la paye. A 700 mètres de Junay, une limousine éclata brusquement. L'un des poseurs sorti son couteau et l'enfonça dans la gorge d'un autre qui s'affaissa, l'artère carotide compta. La mort avait été instantanée.

Le meurtre ayant pris fin, le maire de Junay informa le parquet de Tonnerre qui vint sur les lieux du crime à 3 heures. Le meurtrier a été arrêté. **AUXERRE.**



POUR DU PAIN! — Acculé à la misère, sur le point de ne plus pouvoir payer le pain de ses enfants, une jeune femme eut la faiblesse de voler un billet de cent francs à une voisine qui porta plainte. Se voyant découverte, la malheureuse se jeta à l'eau avec son dernier enfant, âgé de deux mois. On ne retrouva que leurs cadavres. **TOUZY.**

JOUTES TRAGIQUES. — Le concours de joutes qui a eu lieu à Balazuc-le-Bains a été attristé par un grave accident. Un jouteur coté, qui venait d'être jeté à l'eau par son adversaire, regardait la rive à la nage, quand il fut projeté par le courant contre le bateau à vapeur qui fait le service de Cette à Balazuc.

L'éclat du vapeur lui brisa une jambe. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Cette dans un état désespéré. **MONPELLIER.**



AUTOMOBILISTES ATTAQUÉS. — Un sénateur du Nord et son genre parcouraient en automobile la route de Ségur quand ils furent assaillis à coups de pierres par des individus postés dans les taillis. Par bonheur, les voyageurs ne furent pas atteints, mais la voiture fut gravement endommagée. **RODEZ.**



RIXE. — Dans une maison en construction, trois ouvriers se prirent de querelle. L'un d'eux réussit violemment un de ses adversaires qui, perdant l'équilibre, tomba du deuxième étage dans la cage de l'escalier entraînant le troisième ouvrier. Ces deux derniers furent grièvement blessés. **MOULINS.**

DÉCAPITÉ PAR UN TRAMWAY. — Vers huit heures du soir, près de Lablachère, le mécanicien conduisant un tramway allant de Joyeuse aux Vans, aperçut, à la hauteur des lanternes de sa locomotive, un objet de forme bizarre qui roulait sur la route, à côté de la voie qu'il suivait. Il arrêta aussitôt son convoi et en s'approchant, il recula épouvanté en reconnaissant une tête humaine. Le corps auquel elle appartenait fut retrouvé un peu plus loin. C'était celui d'un ancien employé du P.-L.-M., âgé de 70 ans. **LARGENTIÈRE.**



ACCIDENT DE CHASSE. — En chassant dans les collines du Gard, un industriel d'Avignon fit usage d'une cartouche à poudre pyroxénique qui n'était pas destinée à son arme. Le canon de son fusil fit explosion et l'imprudent chasseur eut l'avant bras droit à moitié arraché. **NIMES.**

Concours n° 36 (6 Séries)

Titi, le Voleur de Chiens

TROISIÈME SÉRIE

Titi le cambrioleur, dont la présence avait été signalée à Paris, a jugé prudent de fuir la capitale pour se réfugier en province; là pour ne pas en perdre l'habitude il s'est livré à une série de méfaits. Il a râlé tous les chiens qu'il a pu trouver et, après les avoir bien maiguillés, il les a revendus à un complice.

Ces chiens ont été volés à MM. Grosperre, Dupont, Lefranc, Dubois, Maisonneuve et Boheuf.

Nous vous demandons de nous dire le nom du propriétaire du chien représenté sur le dessin de notre première série, puis de la seconde et ainsi de suite jusqu'à la sixième en examinant attentivement tous les détails du dessin ou les paroles prononcées par le jeune garnement. Avec votre ingéniosité habituelle vous aurez vite fait de découvrir l'indice qui vous mettra sur la voie du nom à deviner.

Ce concours aura six séries et les réponses devront être envoyées ensemble à la date indiquée avec la publication de la sixième.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecoq, à l'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbres, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe le nom et le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer, avec les six solutions, les six bons de concours qui se trouvent au bas de la page 11.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

LISEZ : le Numéro de cette semaine de MON COPAIN DU DIMANCHE qui donne pour toute la semaine beaucoup à lire et beaucoup à rire! En vente partout : Kiosques, Libraires. 10 cent. 16 pages dont 8 en couleurs.

MON COPAIN DU DIMANCHE advertisement with logo and pricing details.

CONTES INCONGRUS par Armand Silvestre.

Les Contes Incongrus d'une gauleserie désoyante et cocasse font la joie des lecteurs.

Table with 2 columns: M. l'Éditeur Librairie Contemporaine, 75, rue Dareau, Paris. and Cl-joint 95 cent. pour envoi des Contes Incongrus. with fields for Name and Address.

TUE-GIBIER & TUE-MOINEAUX sans feu, ni bruit, ni fumée, à 30 mètres.

à balles et petits pombs. Le Tue-Gibier permet de tirer plusieurs coups pour abattre successivement 3, 4 oiseaux d'une même volée posée à terre ou sur les cimeaux d'un poste à feu. Prix 4 fr.; autre 6 fr.; plus fort 12.50. Fondroyant, 18.60 et 22.60. Demandez le Catalogue des Armes nouvelles; à air comprimé, etc., envoyé gratis. Ecrire à E. RENOM, Ing.-Gén., 23, r. St-Sabin, Paris.

MAGIE NOIRE et SORCELLERIE. Livre merveilleux dévoilant tous les secrets: pactes avec les démons; découverte des trésors; philtre triomphal d'amour; prédiction de l'avenir; pour gagner aux loteries et au jeu; pour jeter ou détruire un sort; pour se rendre invisible; faire réussir projet de mariage; tous les secrets des guérisseurs; domination des colonisés; pouvoir irrésistible assurément réussite et fortune. Notice gratis. - Ecrire Maison Grésil, 2, rue Amiot, Paris.

INFAILLIBLE ET SÉRIEUX

Pour soumettre, même à distance, une personne au caprice de votre volonté, demandez à M. STEFAN, Boulevard St-Marcel, 72, Paris, son livre Forces Inconnues. GRATIS.

Un étrange chevalier d'industrie

D'une beauté peut-être un peu mièvre, mais troublante, fréquentant toutes les villes d'eaux d'Allemagne et d'Autriche, où il menait un train princier, il se faisait appeler Otto Grimm et l'on trouvait que c'était bien modestement de sa part, car il avait l'air d'un prince. Tant de séduction devait forcément attirer à Otto Grimm les succès féminins les plus flatteurs. Mais il avait peu de goût pour les aventures passagères. Il affirmait ne pas concevoir l'amour hors du mariage et ajoutait qu'il n'épouserait qu'une veuve.

Plusieurs admiratrices remplissant les conditions requises furent successivement l'objet de ses attentions.

Enfin, il fixa son choix sur une jeune veuve, fort jolie et très riche, rencontrée à Königsberg. Un mois durant, il étudia son caractère et, comme rien en elle n'avait choqué sa nature délicate, il lui annonça qu'il consentait à lui donner son nom.

La jolie veuve s'effrayait un peu de ses dépenses; mais il lui répondait, avec un irrésistible sourire:

- Je dois toucher bientôt un héritage considérable que m'a laissé mon oncle, mort récemment à Vienne.

La veuve fut rassurée. Et, comme, tôt ou tard, la bourse devait être commune entre elle et son fiancé, elle fut trop heureuse, un jour qu'il était « momentanément gêné », de lui avancer 150 000 marks dont il avait besoin. Par trois fois, elle eut le bonheur d'obliger ainsi le jeune homme, qui partit faire un petit voyage... et ne revint plus.

La veuve, désespérée, crut à un accident, à un crime peut-être. Mais la police allemande découvrit Otto Grimm à Bromberg, au moment où il courtisait une jeune veuve très riche. Les policiers invitèrent Otto à les suivre et, peu après, ils reconnaissent en lui une aventurière, Martha Pieske, si connue pour ses escroqueries qu'elle avait dû, pour poursuivre sa petite industrie, endosser le costume masculin...

On a calculé qu'en cinq ans ce déguisement lui avait permis de donner le change à vingt et une veuves et de leur subtiliser un peu plus d'un million.

L'aventure d'une démente

Accompagnée de ses deux jeunes enfants, une dame de mise élégante déjeunait, la semaine dernière, dans un restaurant du Point-du-Jour, à Paris.

Au cours du repas, elle lia conversation avec un de ses voisins de table, et lui proposa brusquement de l'accompagner dans le bois de Saint-Cloud, où elle désirait se promener.

Un peu décontenancé par cette invitation imprévue, l'homme accepta cependant et suivit l'inconnue.

L'après-midi se déroula sans incident; mais, le soir, en rentrant, la promeneuse, qui paraissait en proie à une très grande exaltation, ne voulut plus quitter son cavalier de rencontre et émit la prétention de rentrer avec lui à Paris. Cette fois, l'obligeant cicérone déclina l'offre et s'éloigna seul.

Lorsqu'elle se vit abandonnée, la jeune femme éclata en sanglots et, en proférant des mots incohérents, elle courut sur la berge de la Seine avec l'intention évidente de se précipiter dans le fleuve avec ses enfants.

Son compagnon qui, fort heureusement, ne l'avait pas perdue de vue, se précipita vers l'infortunée et réussit à la conduire au commissariat de police.

Là, on constata que la malheureuse ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Dans un accès de folie, elle avait, en effet, quitté depuis plusieurs jours le domicile conjugal et errait à l'aventure.

Son mari, prévenu télégraphiquement, vint aussitôt chercher la pauvre démente et la ramena chez lui.

Mort d'un forçat

Ramas, l'assassin de M. Vaysse, maître de Bédier, condamné à 15 ans de travaux forcés, vient de mourir à l'île de Ré, où il attendait compagnie d'autres forçats le prochain départ pour la Nouvelle-Calédonie.

Un aigle chasseur de casquettes

Une aventure peu banale vient d'arriver à un instituteur de Paris, actuellement en villégiature à Veyrier-du-Lac (Haute Savoie). Il revenait d'Annecy à bicyclette lorsque, arrivé près du hameau de Chavoires, il reçut soudain sur la tête comme un formidable coup de bâton. L'instituteur, quoique un peu étourdi par le choc, sauta lestement à terre pour riposter à son agresseur. Mais sa stupéfaction fut grande de constater que la route était déserte. Il se demanda tout d'abord s'il n'était pas le jouet d'une hallucination.

Mais la disparition de sa casquette lui prouva qu'il ne rêvait pas. Par où s'était donc échappé son agresseur? L'instituteur se posait obstinément cette question quand, à une certaine distance, il aperçut plusieurs personnes les yeux levés vers le ciel. Son regard prit la même direction et il vit alors, planant majestueusement à cinquante mètres de hauteur, un aigle superbe qui tenait sa casquette dans ses serres. Quelques cris effrayèrent l'oiseau. Il lâcha sa prise et la casquette vint tomber aux pieds de son propriétaire. Celui-ci rentra chez lui assez étonné. Il y a lieu de penser que sa casquette lui rappellera longtemps le souvenir du lac d'Annecy et de son aventure.

tueusement à cinquante mètres de hauteur, un aigle superbe qui tenait sa casquette dans ses serres. Quelques cris effrayèrent l'oiseau. Il lâcha sa prise et la casquette vint tomber aux pieds de son propriétaire. Celui-ci rentra chez lui assez étonné. Il y a lieu de penser que sa casquette lui rappellera longtemps le souvenir du lac d'Annecy et de son aventure.

Les charniers Saint-Paul

On a démoli, il y a quelque temps, à Paris, dans le passage Saint-Pierre, conduisant rue Saint-Paul, un immense laivoir édifié sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Paul et de ses charniers. C'est là que fut inhumé Rabelais, décédé à l'âge de soixante-dix ans, le 9 avril 1553, rue des Jardins. Ce faisant, on a remis au jour une épitaphe libellée comme suit:

Pluton, prince du noir empire, Où les liens ne rient jamais, Reçois aujourd'hui Rabelais: Et vous aurez tous de quoi rire!

L'église Saint-Paul abrite déjà, dans le chœur, la sépulture de Maugiron, Quélius et Saint-Mégrin, les mignons de Henri III, dont les deux premiers furent tués en duel, en 1578, près de la Bastille, et l'autre, assassiné rue Saint-Honoré, la même année.

Enfin, on avait inhumé aussi dans le cimetière Saint-Paul, le 20 novembre 1703, le personnage énigmatique désigné sous le nom de « l'Homme au masque de fer ».

On demande un doigt!

Mme Reginald Walborf, de Philadelphie, est disposée à acheter un doigt et à le payer honnêtement.

Cette dame, qui est jeune et veuve, se blessa, il y a quelque temps, l'index, avec un couteau rouillé. Une infection survint et l'amputation devint nécessaire. Excellente musicienne, la jeune femme ne veut pas renoncer pendant toute son existence à jouer du piano et de l'harmonium. Elle a donc pensé que la greffe lui permettrait de remédier à l'infortune dont elle est atteinte.

Voici les renseignements précis que nous communiquons son docteur: index de la main droite, longueur 7 centimètres et demi; circonférence à la première articulation, 5 centimètres; 4 centimètres à la dernière.

On nous informe, à la dernière heure, que plusieurs personnes se sont déjà présentées mais les sommes demandées sont énormes — et, dame, pour un doigt...

Le sabotage au moyen âge

Le sabotage n'est pas d'invention moderne, tant s'en faut, car l'un des plus notoires exemples que l'on cite est celui des obsèques du roi Charles VII. Au moyen âge, les « hanonards », c'est-à-dire les porteurs de sel de Paris, jouissaient du privilège de porter les corps des rois défunts de Notre-Dame à Saint-Denis, pour montrer, dit le chroniqueur Jean Chartier, que « la mémoire des rois, ainsi que le sel, se conserve à jamais ». Ce service était d'habitude très largement payé; mais le trésorier de Charles VII, rompant avec les usages, prétendit « faire marcher » les hanonards à prix réduit. Ceux-ci, furieux, manifestèrent leur mécontentement en s'arrêtant au beau milieu du trajet, abandonnant sans plus de façon la dépouille royale, qu'ils ne reprirent qu'après la promesse d'un salaire de deux livres parisis. Et voilà comment l'action directe et la grève des bras croisés figurèrent, dès le quinzième siècle, dans les cérémonies publiques.

La guillotine à la Santé

Nous avons annoncé que la guillotine allait désormais loger à la prison de la Santé où un bâtiment spécial a été aménagé pour abriter les bois de justice. Depuis cette semaine, c'est chose faite. M. Deibler avait lentement, petit à petit, effectué le transfert de son matériel, et, l'autre jour, il a transféré définitivement les deux fourgons rue de la Santé. Le hangar sinistre de la rue de la Folle-Regnault est vide maintenant.

Le déménagement s'est fait très discrètement et a passé inaperçu. M. Deibler était venu le dimanche préparer tout, et le lundi matin, il est revenu avec ses aides vers dix heures. Les chevaux ont été attelés aux voitures qui ont traversé Paris sans être remarquées.

A dix heures trois quarts, M. Deibler était dans le bâtiment de la Santé et procédait au déballage de ses ustensiles que pour la circonstance il a fait réparer et remettre à neuf.

Un mari qui vend sa femme

Au marché aux bestiaux de Bunyevac, en pleine Hongrie, non loin de Szeged, un propriétaire rural fit la rencontre d'un éleveur. Longuement les deux hommes discutèrent affaires au café, au point qu'à la tombée de la nuit leur conversation se prolongea. Elle était alors, à vrai dire, plus chaleureuse et empreinte d'un complet abandon. L'éleveur

pris d'une sentimentalité émue, laissa comprendre à son compagnon qu'il avait autrefois soupiré pour sa femme, célèbre dans toute la région pour sa beauté. Le mari, plus ému encore, répondit à l'autre que s'il avait encore la même affection pour elle, un accord serait, ma foi, vite conclu. Il suffirait de s'entendre sur les conditions. L'éleveur, sans hésiter, offrit 1.000 couronnes (1.050 francs) et le mari accepta sans attendre. Un contrat fut passé et les deux amis partirent en carrosse pour la ferme en vue de l'exécution immédiate du marché.

Le propriétaire, dès l'arrivée, dut instruire sa femme de la transaction qu'il venait de faire. La réponse fut immédiate. Elle lui administra deux soufflets vigoureux et, se saisissant d'un balai, lui infligea une correction rapide et si efficace que l'acheteur prit la fuite sans insister, renonçant à jamais à la belle et si robuste femme du propriétaire.

La montre du crocodile

D'Island-Grove, on télégraphie que la découverte d'une magnifique montre en or avec chaîne dans l'estomac d'un crocodile résout le mystère qui planait sur la disparition d'un sieur Janet Thomson, de Forsyth.

Les initiales J. T. gravées sur le boîtier du bijou ne laissent aucun doute.

Le malheureux Thomson fut bien dévoré par ce crocodile.

Il y a deux ans...

Et la montre marchait toujours! Island-Grove n'est pas dans les Bouches-du-Rhône, comme vous pourriez le croire, — mais en Georgie.

Un tribunal qui joue aux billes

C'est à la onzième chambre de la Seine que se passa cette scène étrange.

Il s'agissait d'une poursuite pour escroquerie intentée par le parquet à un marchand de vins ainsi qu'à un fabricant d'appareils à jetons, et ce dernier n'avait rien trouvé mieux que d'apporter son appareil pour en démontrer de visu la parfaite loyauté.

— Que ces messieurs essaient de jouer, réclama le fabricant. Ils se rendront compte que l'appareil ne cache aucune fraude!

Aussitôt dit, aussitôt fait. M. le président joue et gagne. Son assesseur de droite joue aussi et gagne également. Seul, M. le substitut qui veut aussi essayer l'appareil, n'a pas de chance. Il perd... mais ne s'en montre pas moins beau joueur, car, assuré que le fonctionnement de l'appareil était normal, il s'empressa d'abandonner la prévention.

Dans ces conditions, les avocats des prévenus eurent vite fait de demander au tribunal un jugement d'acquiescement que ce dernier s'empressa de leur accorder.

Concours n° 34 (8 Séries)

Miarko le Romanichel

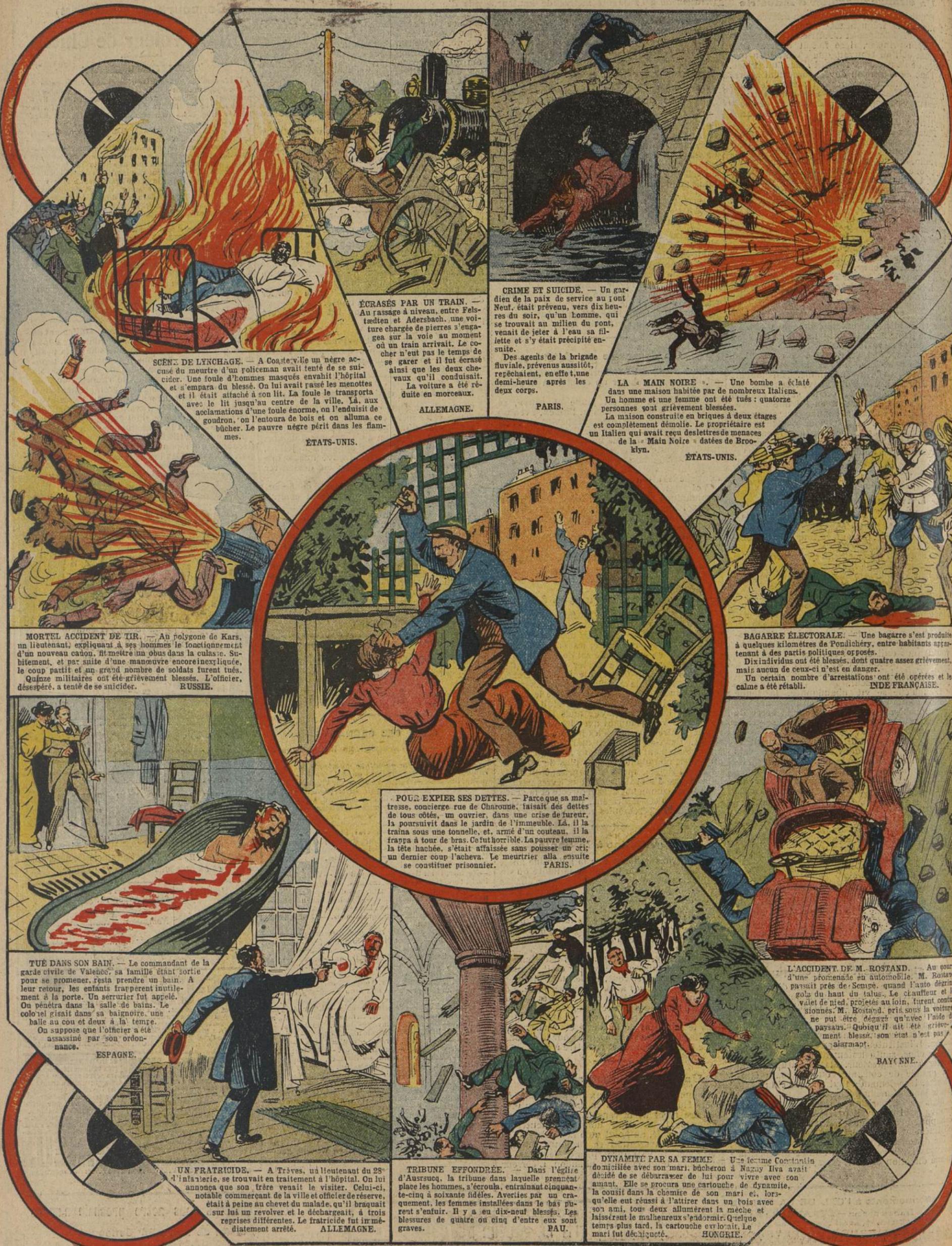
LISTE DES GAGNANTS

- 1er Prix: 50 francs en espèces. M. Rocher, 30, rue de la Fontaine, au Havre.
2e et 3e Prix: Une garniture d'ombrelle ou de parapluie en métal argenté dans un bel écrin. — MM. Brelin, Grenoble. — Verrier à Saffres par Villeaux.
4e et 5e Prix: Un très joli sujet porte-montre en bronze. — MM. Cholet, à Gagny. — Picard, à Paris.
Du 6e au 11e Prix: Un service à découper acier, dans un écrin. — M. et M. Vasselon, Neuves-Maisons. — Bordes, Lyon. — Baudoux, Aix. — Noullet Chapuis, Dijon. — Laroche, Saint-Dizier. — Auvaray, Bayeux.
Du 12e au 36e Prix: Une glace à main façon ébène. — M. et M. Flament, Sin-le-Noble. — Beaume, Clermont-Ferrand. — Mignon, Noisiel. — Riboulet, Marseille. — Sauvage, St-Dizier. — Pignion, Belfort. — Chirat, Roanne. — Meunier, Saint-Opp. — Loupp, Brest. — Vidal, Lyon. — Paris, Ferryville. — Gascon, Les Lilas. — Morand, Targnat. — Nario, Bône. — Ducrocq, Charleval. — Leclercq, Roubaix. — Message, La Couronne. — Desobois, Sallaumines. — Hauguel, Le Havre. — Paltre, Lille. — Sariaux, Obies. — Vergely, Grand-Combe. — Becquet, Calais. — Landas, Lille. — Fomartin, Croon.
Du 37e au 50e Prix: Un très pratique porte-crayon en métal nickelé. — M. et M. Turel, Bourges. — Hemy, Amiens. — Dubillot, Rennes. — Martin, Mont-de-Marsan. — Verdier, Bizerte. — Mauroy, Reims. — Caron, Amiens. — Jacobs, Epernay. — Déjean, Marsella. — Héain, Reims. — Brunet, Vierzon. — Mathieu, Montataire. — Malignon, Lyon. — Gauthier, Longemaison.
En 51e au 100e Prix: Un très beau pendentif en métal violet argenté. — M. et M. Havet, Lens. — Reversé, Calonne-Liévin. — Peyson, Grenoble. — Legar, Amiens. — Métais, Laval. — Boulanger, Hermes. — Merclot, Saint-Marie. — Dumont, Cluny. — Beux, Dunkerque. — Trimmannier, Lyon. — Schlagdenhauffen, Bougie. — Thiérot, Mézières. — Burnichon, Tarare. — Foubert, Lens. — Canaille, Méry-sur-Oise. — Revelut, Dijon. — Rambert, Bordeaux. — Chalot, Dieulouard. — Gauthier, Mustapha. — Fraiche, Paris. — Sosthène, Montauban. — Baton, Reims. — Cristol, Corinus. — Habsi, Gauthier. — Gaillet, Vaucluse. — Savoie, Amiens. — Constant, Pougères. — Beausé, Beausé. — Roulet, Le Havre. — Dairieu, Cotte. — Bican, Montauban. — Buisson, Vincennes. — Vautravers, Paris. — Deboscchère, Tourcoing. — Bertrand, Givet. — Vibart, Amiens. — Poupel, Pont-à-Marcq. — Courteaud, Bordeaux. — Aubéry, Vaison. — Barber, Rouen. — Basvil, Prémontré. — Jorisse, Amiens. — Facon, Paris. — Quéron, La Girard-d'Assières. — Raquez, Lille. — Varrot, Paris. — Riquier, Lille. — Labryère, Lyon. — Warnier, Eu. — Gastalng, Le Boucau.
(A suivre.)

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE: FRANCE: 6 francs par an - ÉTRANGER: 8 francs par an. Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite: L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABELLE (valeur de 5 francs. Joindre 0 50° pour recevoir à domicile.) Adresser les demandes: 75, rue Dareau, Paris.

CONCOURS N° 36 TITI LE VOLEUR DE CHIENS BON N° 3. Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro la fin de notre 35° Concours LE JOYEUX CHEMINEAU



ÉCRASÉS PAR UN TRAIN. — Au passage à niveau, entre Fels-teden et Adersbach, une voiture chargée de pierres s'engagea sur la voie au moment où un train arrivait. Le cocher n'eut pas le temps de se garer et il fut écrasé ainsi que les deux chevaux qu'il conduisait. La voiture a été réduite en morceaux.

ALLEMAGNE.

CRIME ET SUICIDE. — Un gardien de la paix de service au pont Neuf, était prévenu, vers dix heures du soir, qu'un homme, qui se trouvait au milieu du pont, venait de jeter à l'eau sa fille et s'y était précipité ensuite.

Des agents de la brigade fluviale, prévenus aussitôt, repêchèrent, en effet, une demi-heure après les deux corps.

PARIS.

LA MAIN NOIRE. — Une bombe a éclaté dans une maison habitée par de nombreux Italiens. Un homme et une femme ont été tués : quatorze personnes sont grièvement blessées. La maison construite en briques à deux étages est complètement démolie. Le propriétaire est un Italien qui avait reçu des lettres de menaces de la « Main Noire » datées de Brooklyn.

ÉTATS-UNIS.

SCÈNE DE LYNCHAGE. — A Coatesville un nègre accusé du meurtre d'un policeman avait tenté de se suicider. Une foule d'hommes masqués envahit l'hôpital et s'empara du blessé. On lui avait passé les menottes et il était attaché à son lit. La foule le transporta avec le lit jusqu'au centre de la ville. Là, aux acclamations d'une foule énorme, on l'enduisit de goudron, on l'entoura de bois et on alluma ce bûcher. Le pauvre nègre périt dans les flammes.

ÉTATS-UNIS.

MORTEL ACCIDENT DE TIR. — Au polygone de Kars, un lieutenant, expliquant à ses hommes le fonctionnement d'un nouveau canon, fit mettre un obus dans la culasse. Subitement, et par suite d'une manœuvre encore inexplicable, le coup partit et un grand nombre de soldats furent tués. Quinze militaires ont été grièvement blessés. L'officier, désespéré, a tenté de se suicider.

RUSSIE.

BAGARRE ÉLECTORALE. — Une bagarre s'est produite à quelques kilomètres de Pondichéry, entre habitants appartenant à des partis politiques opposés. Dix individus ont été blessés, dont quatre assez grièvement, mais aucun de ceux-ci n'est en danger. Un certain nombre d'arrestations ont été opérées et le calme a été rétabli.

INDE FRANÇAISE.

POUR EXPIER SES DETTES. — Parce que sa maîtresse, concierge rue de Charonne, faisait des dettes de tous côtés, un ouvrier, dans une crise de fureur, la poursuivit dans le jardin de l'immeuble. Là, il la traîna sous une tonnelle, et, armé d'un couteau, il la frappa à tour de bras. Ce fut horrible. La pauvre femme, la tête hachée, s'était affaissée sans pousser un cri; un dernier coup l'acheva. Le meurtrier alla ensuite se constituer prisonnier.

PARIS.

TUÉ DANS SON BAIN. — Le commandant de la garde civile de Valence, sa famille étant sortie pour se promener, resta prendre un bain. A leur retour, les enfants frappèrent inutilement à la porte. Un serrurier fut appelé. On pénétra dans la salle de bains. Le colonel gisait dans sa baignoire, une hache au cou et deux à la tempe. On suppose que l'officier a été assassiné par son ordonnance.

ESPAGNE.

UN FRATRICIDE. — A Trèves, un lieutenant du 28^e d'infanterie, se trouvait en traitement à l'hôpital. On lui annonça que son frère venait le visiter. Celui-ci, notable commerçant de la ville et officier de réserve, était à peine au chevet du malade, qu'il braquait sur lui un revolver et le déchargeait, à trois reprises différentes. Le fratricide fut immédiatement arrêté.

ALLEMAGNE.

TRIBUNE EFFONDREE. — Dans l'église d'Austrucq, la tribune dans laquelle prennent place les hommes, s'écroula, entraînant cinquante-cinq à soixante fidèles. Averties par un craquement, les femmes installées dans le bas purent s'enfuir. Il y a eu dix-neuf blessés. Les blessures de quatre ou cinq d'entre eux sont graves.

PAU.

DYNAMITE PAR SA FEMME. — Une femme Comtat, domiciliée avec son mari, bûcheron à Nagay Iva avait décidé de se débarrasser de lui pour vivre avec son amant. Elle se procura une cartouche de dynamite, la cacha dans la chemise de son mari et, lorsqu'elle eut réussi à l'attirer dans un bois avec son ami, tour deux allumèrent la meche et laissèrent le malheureux s'endormir. Quelque temps plus tard, la cartouche explosait. Le mari fut décapité.

HONGRIE.

L'ACCIDENT DE M. ROSTAND. — Au cours d'une promenade en automobile, M. Rostand passait près de Sempy, quand l'auto dégringola du haut du talus. Le chauffeur et le valet de pied, projetés au loin, furent contusionnés. M. Rostand, pris sous la voiture, ne put être dégagé qu'avec l'aide de paysans. Quoiqu'il ait été grièvement blessé, son état n'est pas alarmant.

BAYONNE.